UNE FRANCOPHONIE INFLUENTE ET EFFICACE

RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
DE LA FRANCOPHONIE • 2024-2026



ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie

L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE AUTOUR DU MONDE

NEW YORK
Représentation auprès des Nations unies à New York (RPNY)

QUÉBEC
Représentation pour les Amériques (REPAM)
Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD)

PORT-AU-PRINCE
Représentation pour la Caraïbe et Amérique latine (REPCAL)

GENÈVE
Représentation auprès des Nations unies à Genève et à Vienne (RPGV)

TUNIS
Représentation pour l'Afrique du Nord (REPAN)

BRUXELLES
Représentation auprès de l'Union européenne (RPUE)

PARIS
Siège de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)
Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF)

BUCAREST
Représentation pour l'Europe centrale et orientale (REPECO)

BEYROUTH
Représentation pour le Moyen-orient (REPMO)

DAKAR
Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEF)

ADDIS-ABEBA
Représentation auprès de l'Union africaine (RPUA)

HANOI
Représentation pour l'Asie-Pacifique (REPAP)

LOMÉ
Représentation pour l'Afrique de l'Ouest (REPAO)

LIBREVILLE
Représentation pour l'Afrique centrale (REPAC)

ANTANANARIVO
Représentation pour l'Océan indien (REPOI)

53
États et gouvernements membres

5
États et gouvernements membres associés

32
États et gouvernements observateurs

La Francophonie, c'est aussi :

- Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF, Paris)
- AUF — Agence universitaire de la Francophonie (AUF), Montréal : rectorat et siège; Paris : rectorat et services centraux
- TV5 MONDE — Paris : TV5MONDE; Québec : TV5 Québec Canada
- #UNIVERSITÉSENGHOR université internationale de langue française au service du développement africain — Université Senghor (Alexandrie)
- AIMF — Association internationale des maires francophones (AIMF, Paris)
- confemen — Conférence des ministres de l'Éducation de la Francophonie (CONFEMEN, Dakar)
- ONFEJES — Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie — Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFEJES, Dakar)

États et gouvernements membres

Albanie, Andorre, Arménie, Belgique, Bénin, Bulgarie, Burundi, Cabo Verde, Cambodge, Cameroun, Canada, Canada – Nouveau-Brunswick, Canada – Québec, Centrafrique, Chypre, Comores, Congo, Congo (RD), Côte d'Ivoire, Djibouti, Dominique, Égypte, France, Gabon, Ghana, Grèce, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Laos, Liban, Luxembourg, Macédoine du Nord, Madagascar, Maroc, Maurice, Mauritanie, Moldavie, Monaco, Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Suisse, Tchad, Togo, Tunisie, Vanuatu, Viet Nam, Wallonie-Bruxelles (Féd.)

États et gouvernements membres associés

Émirats arabes unis, Kosovo, France – Nouvelle-Calédonie, Qatar, Serbie

États et gouvernements observateurs

Angola, Argentine, Autriche, Bosnie-Herzégovine, Canada – Nouvelle-Écosse, Canada – Ontario, Chili, Corée du Sud, Costa Rica, Croatie, Dominicaine (Rép.), Estonie, France – Polynésie française, Gambie, Géorgie, Hongrie, Irlande, Lettonie, Lituanie, Louisiane, Malte, Mexique, Monténégro, Mozambique, Pologne, Sarre (Land de), Slovaquie, Slovénie, Tchèque (Rép.), Thaïlande, Ukraine, Uruguay

Représentations extérieures de l'Organisation internationale de la Francophonie

ORGANISATION INTERNATIONALE DE la francophonie

Les frontières et les noms indiqués sur cette carte n'impliquent pas reconnaissance ou acceptation officielle par l'OIF.

Sommaire

PRÉFACE 3

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE AU PLUS PRÈS DU TERRAIN 6

DIPLOMATIE MULTILATÉRALE ET INFLUENCE STRATÉGIQUE 9

Positions francophones dans les enceintes internationales 10
L'Observatoire de la langue française 14
Démocratie et gouvernance 17

COOPÉRATION INTERNATIONALE 23

Jeunesse et employabilité 24
Égalité entre les femmes et les hommes 26
Éducation, formation et enseignement du et en français 29
Diversité culturelle et Jeux de la Francophonie 33
Économie, numérique et développement durable 38

MATURITÉ ORGANISATIONNELLE 45

Optimisation des ressources et de la gestion 46
Modernisation du contrôle interne 49
Visibilité et communication 50

LES ACTEURS DE LA CHARTE DE LA FRANCOPHONIE 55

ACRONYMES ET SIGLES 66

UNE FRANCOPHONIE INFLUENTE ET EFFICACE

RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
DE LA FRANCOPHONIE • **2024-2026**

ORGANISATION INTERNATIONALE DE la francophonie

PRÉFACE



« La période 2024-2026 a été déterminante pour l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), qui a franchi un cap de maturité et d'adaptation à la suite de la transformation profonde entamée depuis le début de mon mandat en 2019. »

Louise MUSHIKIWABO
Secrétaire générale de la Francophonie

© Gaël RUBONEKA/OIF

Depuis le 19e Sommet de la Francophonie, tenu en France en octobre 2024 sur fond de tensions internationales, le monde n'a cessé de s'enliser chaque jour davantage dans des défis d'une ampleur inédite et imprévisible. L'espace francophone n'a pas été épargné. Entre recompositions géopolitiques et fragmentation du multilatéralisme, la Francophonie est cependant parvenue, durant ces deux dernières années, à consolider sa position d'acteur stratégique de coopération, de médiation et de solidarité sur la scène internationale. En reconsidérant les rapports de force, elle a contribué à préserver des espaces de dialogues, à rapprocher des positions et à favoriser des alliances.

Notre trajectoire d'organisation multilatérale, naturellement liée aux soubresauts du monde, a cependant parfois connu des obstacles d'ordre divers qui ont pu, à certains moments, freiner ses avancées.

La période 2024-2026 a été déterminante pour l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), qui a franchi un cap de maturité et d'adaptation à la suite de la transformation profonde entamée depuis le début de mon mandat en 2019.

Conformément aux recommandations de nos instances, j'ai œuvré à renforcer la crédibilité et l'influence de l'OIF en optant pour un multilatéralisme rénové et inclusif, plus représentatif et plus efficace au service de la paix et de la stabilité, et dans le respect de la souveraineté de chaque nation. Le 20e Sommet de la Francophonie, qui se tiendra à Phnom Penh au Cambodge les 15 et 16 novembre prochains, sera d'ailleurs consacré à cet enjeu crucial : « Réinvestir dans la paix pour une prospérité partagée et une stabilité durable. » Ce sera aussi le lieu pour les Chefs d'État et de gouvernement de se prononcer sur les nouvelles demandes d'adhésion ou de modification de statut reçues ces deux dernières années et qui attestent de l'attractivité grandissante de notre Organisation.

Vous constaterez que l'OIF a poursuivi avec détermination une politique ambitieuse assortie d'actions concrètes déployées par nos représentations auprès des Organisations internationales pour que la promotion du français et du multilinguisme contribue à ce que le monde ne soit pas gouverné dans une seule langue.

Vous constaterez aussi qu'une voix francophone s'est fait entendre sur des enjeux globaux, comme la recomposition du multilatéralisme, la gouvernance du numérique, le dialogue politique global sur l'intelligence artificielle et la production et la diffusion des contenus francophones.

Vous verrez également que j'ai consolidé le plaidoyer francophone pour un accompagnement personnalisé adapté aux complexités politiques et sécuritaires de nos États en situation de crise ou d'urgence, comme Haïti ou le Liban. L'appui résolu de l'OIF aux processus électoraux et aux institutions de l'État de droit ainsi que nos initiatives structurantes sur l'état civil ou la lutte contre la désinformation témoignent d'une Francophonie attentive aux défis de l'époque et porteuse de solutions.

> La Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF), tenue à Kigali au Rwanda en novembre 2025, a rappelé les engagements renouvelés de nos États et gouvernements en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines et à tous les niveaux de la vie publique »



À cette démarche politique et diplomatique d'équilibre, actualisée aux enjeux du moment, est venue se greffer une programmation agile et resserrée ancrée dans les territoires et dans la proximité des populations.

La consolidation, la décentralisation et le passage à l'échelle en ont été les lignes directrices avec une priorité accordée aux jeunes et aux femmes. À cet effet, la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF), tenue à Kigali au Rwanda en novembre 2025, a rappelé les engagements renouvelés de nos États et gouvernements en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines et à tous les niveaux de la vie publique, tout comme elle a souligné l'ambition d'intégrer largement les filles dans les filières technologiques.

Les 19 projets nés du resserrement de nos actions sur le terrain, et optimisés grâce à nos relations privilégiées avec les parties prenantes étatiques et privées, ont quasiment atteint leur vitesse de croisière ces deux dernières années et produisent déjà les effets attendus auprès des bénéficiaires.

Le suivi des dynamiques du français dans le monde, la mobilité des enseignants, la formation des maîtres, l'intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs, les industries culturelles et la découvrabilité, la lecture publique, les formations aux métiers du numérique, les initiatives jeunesse génératrices d'emploi, le Fonds « La Francophonie avec Elles », l'appui à une transition écologique inclusive, les missions économiques constituent une panoplie de dispositifs de mieux en mieux rôdés, démontrant la solidité de l'action de coopération internationale de l'OIF au service des populations.

Ainsi, une approche inclusive d'écoute et de solidarité consciente de la diversité des réalités et des spécificités de l'espace francophone, une programmation décentralisée construite en partenariat avec nos bénéficiaires, une gouvernance administrative et institutionnelle actualisée selon les normes internationales ainsi qu'une gestion financière rigoureuse et transparente contribuent à projeter l'Organisation dans la modernité et à en faire un acteur qui compte dans le nouvel ordre mondial qui se dessine.

Durant ce biennium, la Francophonie aura agi avec responsabilité pour pérenniser ses actions dans le temps, s'assurer de leur efficacité et effectuer les évaluations, les ajustements et les suivis nécessaires à leur optimisation.

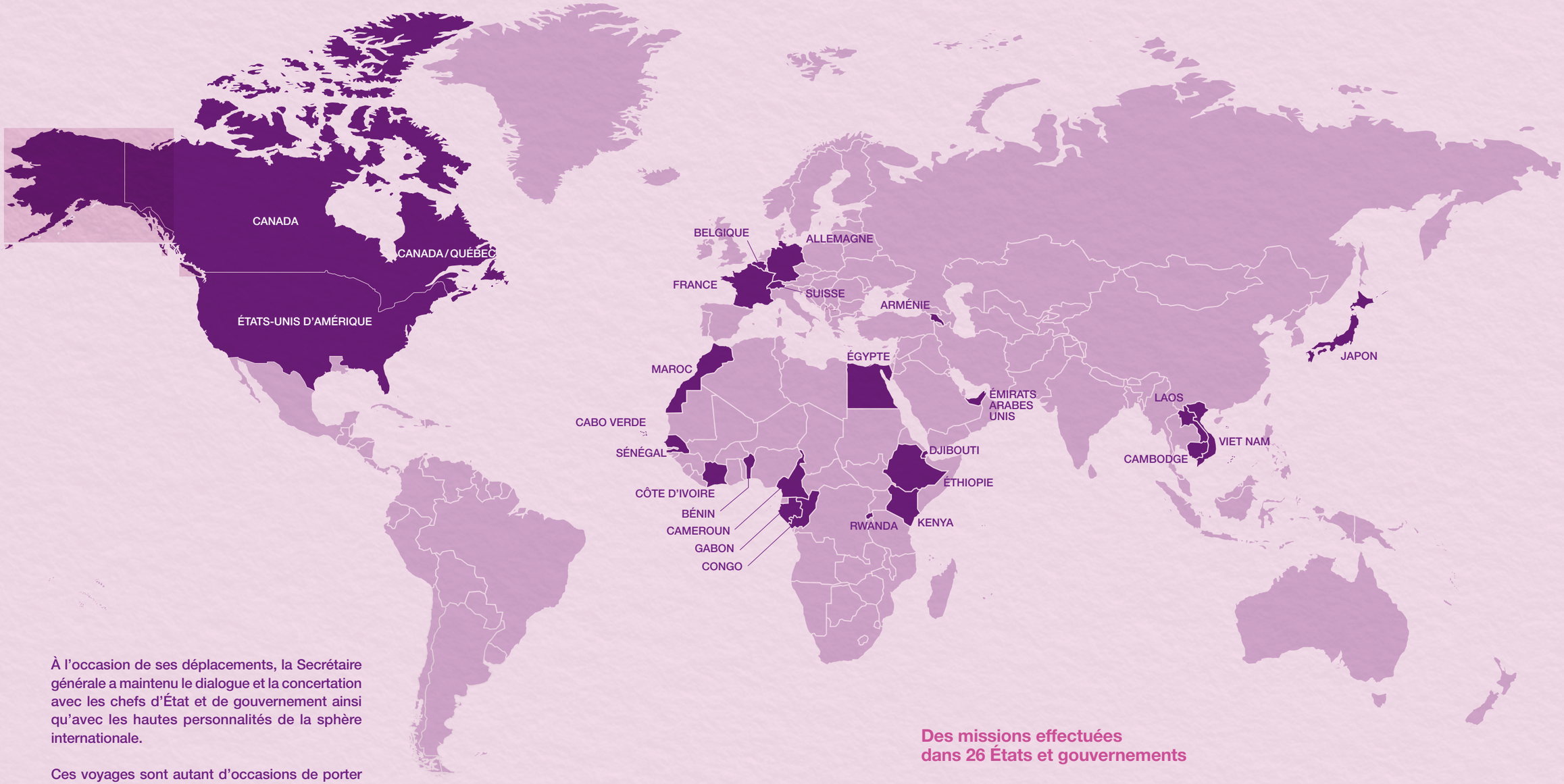
Ce rapport, qui sera présenté au 20e Sommet, rend compte d'une Organisation riche de la mobilisation de ses agents, de l'engagement de ses États et gouvernements, des opérateurs de la Charte de la Francophonie et de la société civile.

En perpétuel devenir, forte du dynamisme de ses 396 millions de locuteurs, cette Francophonie de l'adaptation et de la mesure, moderne et connectée, réfléchie et pensée avec et pour les jeunes, à l'écoute des femmes, œuvre à donner à ses populations les moyens d'habiter le monde d'aujourd'hui et de demain.

La Francophonie, que je porte, navigue ainsi avec lucidité et rigueur dans un monde dont l'imprévisibilité semble appelée à durer.

Louise MUSHIKIWABO
Secrétaire générale de la Francophonie

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE AU PLUS PRÈS DU TERRAIN



À l'occasion de ses déplacements, la Secrétaire générale a maintenu le dialogue et la concertation avec les chefs d'État et de gouvernement ainsi qu'avec les hautes personnalités de la sphère internationale.

Ces voyages sont autant d'occasions de porter les plaidoyers francophones, de rester à l'écoute des populations et de veiller à la consolidation des partenariats sur le terrain.

Des missions effectuées dans 26 États et gouvernements

Allemagne • Arménie • Belgique • Bénin • Cabo Verde • Cambodge • Cameroun • Canada • Canada/Québec • Congo • Côte d'Ivoire • Djibouti • Égypte • Émirats arabes unis • États-Unis d'Amérique • Éthiopie • France • Gabon • Japon • Kenya • Laos • Maroc • Rwanda • Sénégal • Suisse • Viet Nam.

DIPLOMATIE MULTILATÉRALE ET INFLUENCE STRATÉGIQUE

Dans un monde fragmenté où le multilatéralisme est sous haute tension, la contestation du droit international et l'affaiblissement des mécanismes universels réduisent la capacité des enceintes multinationales à produire de la décision, de la confiance et de la prévisibilité.

C'est précisément dans cet écosystème que l'OIF prouve sa valeur ajoutée : celle d'une institution multilatérale reposant sur une communauté linguistique, sur des liens politiques et culturels, et sur une capacité singulière à agir sur des enjeux structurants au-delà des clivages géopolitiques immédiats.

Par son essence même et à l'inverse d'autres organisations, l'OIF n'a pas vocation à être un bloc géopolitique ni une alliance défensive.

Bien au contraire, elle tient, dans des espaces très différents, des positions intermédiaires, combinant un discours politique crédible, une action de terrain visible et des partenariats ciblés. Ce faisant, elle s'inscrit comme un acteur stratégique et fédérateur, capable de porter une voix francophone sur des enjeux globaux et des défis cruciaux.

POSITIONS FRANCOPHONES DANS LES ENCEINTES INTERNATIONALES

LE MULTILINGUISME AU SERVICE DU MULTILATÉRALISME

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) inscrit le multilinguisme comme un principe démocratique, un facteur d'équilibre et un levier de revitalisation du multilatéralisme. Dans un contexte de complexification des négociations internationales, de fragmentation des espaces de gouvernance et de pratiques de travail de plus en plus unilingues dans les enceintes internationales, la maîtrise des langues officielles, dont le français, demeure une condition essentielle d'une participation équitable aux processus décisionnels.

Malgré des avancées normatives récentes au sein des Nations unies (ONU), les contraintes budgétaires pesant sur les services linguistiques ainsi que le recours accru à l'intelligence artificielle (IA) soulèvent des enjeux de préservation des expertises et des métiers de la médiation linguistique.

Face à ces défis, l'OIF, les Groupes des ambassadeurs francophones (GAF) et leurs partenaires institutionnels ont intensifié leur mobilisation afin de promouvoir un multilinguisme effectif, dans les espaces de négociation internationaux et de soutenir les candidatures francophones.

Cette dynamique trouve un écho particulier auprès de l'ONU, de l'Organisation des États américains (OEA), de l'Union africaine (UA) et des organisations régionales africaines où les enjeux liés à la représentativité linguistique et l'inclusivité institutionnelle occupent une place croissante dans les débats sur la gouvernance internationale.

Concertations et plaidoyers

En septembre 2025, le lancement du Groupe des amis du multilinguisme à l'ONU par la Secrétaire générale a constitué une avancée diplomatique majeure. En resserrant les rangs entre les différentes aires linguistiques, le groupe relaie les initiatives multilingues les plus porteuses et les plus pertinentes.



Le Groupe de travail sur le multilinguisme au sein du GAF à Genève a également permis d'approfondir les échanges autour des défis affectant la coopération internationale.

En 2026, une déclaration commune portée par le GAF à New York avec les groupes hispanophone et arabe a rassemblé 106 États membres autour de l'intégration du multilinguisme dans les négociations relatives à l'initiative ONU80.

Parallèlement, les GAF à Addis-Abeba, Genève et New York ont soutenu des candidatures francophones à des postes électifs, de direction ou de gouvernance dans les domaines des droits humains, de la justice internationale, des télécommunications, de la biodiversité, du travail et de la coopération scientifique internationale.

Vingt-huit initiatives conjointes de plaidoyer et de coordination francophone ont été conduites dans les enceintes multilatérales, dont 15 déclarations conjointes portées au Conseil des droits de l'Homme à Genève, ainsi que plusieurs interventions conjointes dans le cadre de l'Assemblée mondiale de la santé, de la Conférence internationale du travail et des instances de l'Union internationale des télécommunications, mais également à Nairobi lors de l'Assemblée des NU pour l'environnement.

Formations en et au français

Dans le cadre des Initiatives francophones nationales (IFN), 20 États ont été accompagnés dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans annuels de formation pour renforcer les capacités institutionnelles en langue française et les formations au français des administrations et diplomates nationaux. Les formations ont bénéficié à 11 236 bénéficiaires, dont 40 % de femmes et 15 % de jeunes.


IFN Liban, août 2025.

Par ailleurs, 13 organisations internationales et régionales ont été appuyées dans le renforcement de leurs politiques de multilinguisme et de compétences professionnelles en français. La signature d'un mémorandum d'accord avec l'UA en novembre 2025 a permis l'élaboration d'un cadre stratégique pour un multilinguisme effectif.


Formation des formateurs interprètes et traducteurs à l'Union africaine.

Parallèlement, 119 interprètes et traducteurs issus d'une dizaine d'organisations internationales ont bénéficié de formations de renforcement des capacités professionnelles et interculturelles dans les environnements multilatéraux.

La création de la filière « Interprètes-Traducteurs » du Collège international de Villers-Cotterêts, l'un des livrables du 19e Sommet de la Francophonie, a contribué à l'émergence de professionnels francophones de la médiation linguistique, notamment africains, avec 18 jeunes interprètes

États bénéficiaires d'IFN

Andorre ; Arménie ; Cabo Verde ; Cambodge ; Chypre ; Comores ; Croatie ; Égypte ; Hongrie ; Kosovo ; Lettonie ; Liban ; Madagascar ; Monténégro ; RDC ; Roumanie ; São Tomé-et-Príncipe ; Serbie ; Slovaquie ; Slovénie.

Organisations bénéficiaires

ONU ; UA ; CPI ; OEA ; CEA ; AUDA-NEPAD ; ONUN ; COMESA ; ZLECAf ; Parlement du CEMAC ; EAC ; CADHP ; Parlement panafricain.

et traducteurs en immersion dans des OIR partenaires.

Enfin, 828 jeunes ont bénéficié de sessions de simulation de négociations internationales et de séminaires régionaux à Addis-Abeba, à Genève, à Bucarest, ainsi qu'à Santiago, pour les préparer aux métiers du multilatéralisme et de la diplomatie internationale.

GOUVERNANCE DU NUMÉRIQUE ET DÉCOUVRABILITÉ

Face à l'accélération des transformations numériques et à l'essor de l'IA, l'OIF a renforcé son action en faveur d'une gouvernance inclusive, éthique et multilatérale du numérique, tout en préservant la diversité culturelle et linguistique de l'espace numérique francophone. En renforçant la concertation politique francophone, en accompagnant les États et gouvernements dans la mise en place de cadres réglementaires adaptés et en favorisant la découvrabilité des contenus francophones dans les environnements numériques dominés par les grandes plateformes, cette stratégie s'appuie également sur le développement des capacités, la valorisation des données francophones et l'intégration des technologies d'IA comme leviers de développement socio-économique et culturel.

Un acteur de référence

L'OIF a organisé les premier et deuxième Forums francophones de la gouvernance du numérique et de l'IA (FFGNIA), tenus en juillet 2025 et 2026 à Genève, réunissant un large écosystème de partenaires autour des cadres réglementaires du numérique et de l'IA, de la diversité linguistique des données et des contenus ainsi que de la souveraineté des infrastructures numériques. Ces deux événements ont contribué à la coordination des positions francophones dans les négociations internationales dédiées.

La préparation du premier Dialogue global sur l'intelligence artificielle de l'ONU a permis à la Francophonie de porter une déclaration commune en faveur de la diversité linguistique et culturelle, de l'accès équitable aux données, des droits humains, de l'égalité femmes-hommes et de la promotion de modèles ouverts adaptés aux réalités des pays en développement.

Depuis 2025, le Centre de ressources francophone pour la gouvernance du numérique et de l'IA de l'OIF développe une base documentaire spécialisée accompagnée d'outils d'IA destinés aux décideurs publics francophones pour l'élaboration de cadres législatifs et réglementaires adaptés. Dans le prolongement de cette initiative, la phase pilote du projet GENIA (Gouvernance équitable du numérique et de l'IA), menée avec



la DiploFoundation et plusieurs partenaires internationaux, permettra de fournir à six pays des analyses ciblées sur les grands débats internationaux du numérique : Djibouti, Haïti, Liban, Mauritanie, République du Congo et Sénégal, avant une extension prévue à une dizaine d'États supplémentaires.

Promouvoir la diversité culturelle dans l'environnement numérique

Dans le même temps, l'OIF a intensifié son action en faveur de la découvrabilité des contenus culturels francophones. La cinquième Conférence des ministres de la Culture de la Francophonie (CMCF), organisée avec la participation de 36 États et gouvernements, a adopté une déclaration ambitieuse couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur des industries culturelles et créatives : création, production, diffusion, distribution et gouvernance.

Afin d'accompagner ses États membres, l'OIF a élaboré un référentiel évolutif des politiques publiques relatives à la diversité culturelle dans l'environnement numérique, en s'appuyant notamment sur les expériences de la Côte d'Ivoire et du Québec. Avec l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, l'OIF est en train d'établir un corpus législatif sur la découvrabilité. En partenariat avec l'Université Senghor, l'Organisation prépare un cours en ligne, ouvert, massif et certifiant, consacré à la découvrabilité des contenus culturels, destiné principalement aux décideurs publics.

Sur le terrain, plusieurs activités ont permis de sensibiliser les professionnels des ICC aux enjeux du numérique et de l'IA :

- **53 professionnels formés** aux mécanismes de découvrabilité musicale, aux métadonnées et aux logiques éditoriales des plateformes numériques (FESPAM Brazzaville, 2025) ;
- **50 opérateurs culturels sensibilisés** aux stratégies de monétisation, aux droits d'auteur et à l'intégration des outils d'intelligence artificielle dans la création et la diffusion de contenus dans 13 ateliers (MASA, Abidjan, 2026).



L'OBSERVATOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

L'Observatoire de la langue française (OLF) de l'OIF, hébergé à la Représentation extérieure des Amériques à Québec depuis 2022, s'impose sur la scène internationale comme un instrument de connaissance reconnu qui alimente les décisions et renforce la capacité d'influence de l'Organisation. Son mandat de collecte, de production et d'analyse de données stratégiques sur les usages, les compétences langagières et professionnelles et sur l'impact de la langue française dans le monde en fait également un levier de rayonnement diplomatique pour l'OIF.

Le rapport *La langue française dans le monde*

Engagé dans un travail de renouvellement de méthodes avec une exigence accrue en matière de recueil de données, l'OLF a produit le rapport 2026, *La langue française dans le monde*, lancé à Québec le 16 mars 2026 par la Secrétaire générale.

Édité chez Gallimard et élaboré dans un cadre scientifique rigoureux, en lien étroit avec le Conseil scientifique consultatif, composé de spécialistes internationaux reconnus par leurs pairs, cet ouvrage de référence synthétise les nombreux usages de la langue française dans la diversité des formes et des contextes de l'espace francophone.

396 millions
de francophones

Il fait état de 396 millions de locuteurs sur les cinq continents et confirme que le centre de gravité de la Francophonie se déplace inexorablement vers le sud, avec 65 % de francophones en Afrique, grâce à l'action conjuguée de la vitalité démographique du continent et des efforts consentis par les États et gouvernements membres en matière de scolarisation. Cette réalité laisse entrevoir des perspectives plutôt prometteuses pour l'avenir de la francophonie linguistique à l'horizon 2050 et 2070.

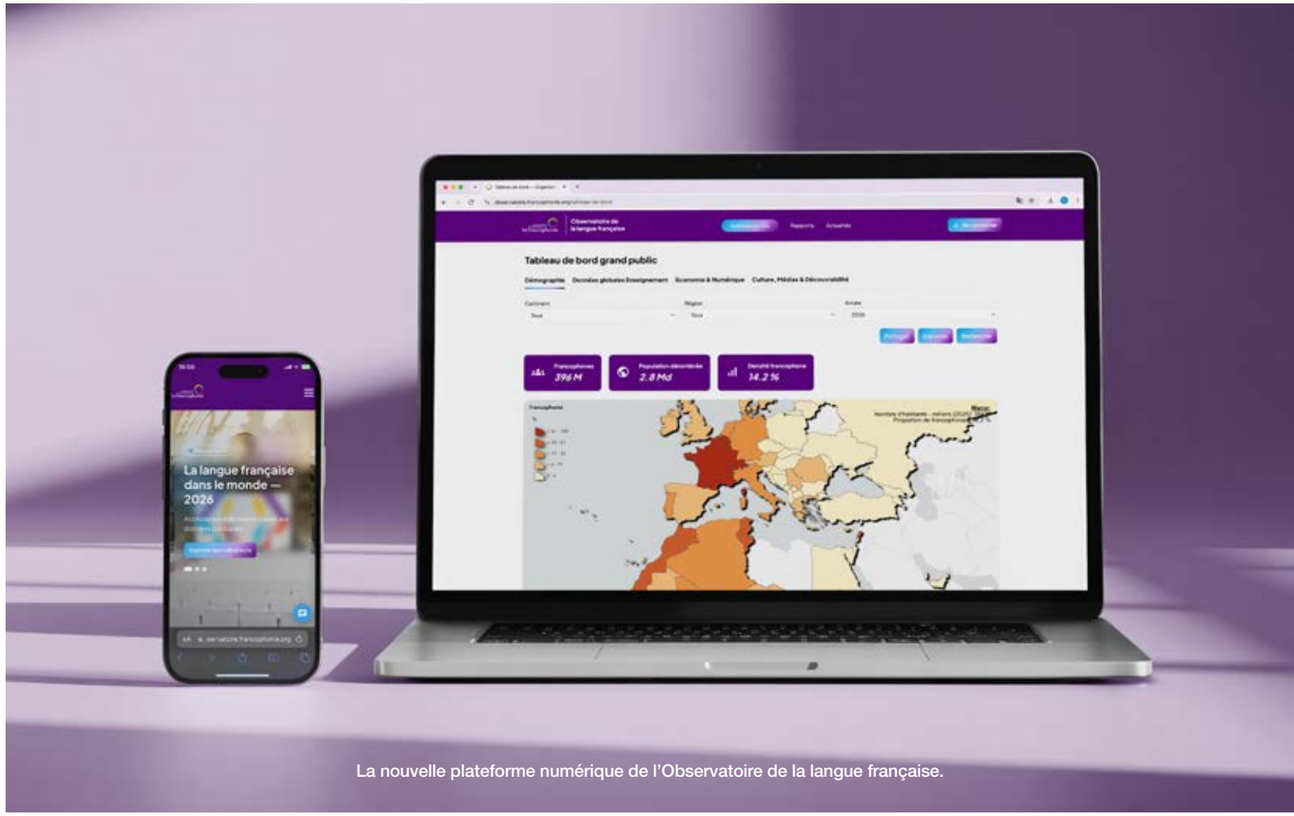




Ce rapport, pensé et voulu comme un outil à la disposition des États et gouvernements membres, participe à la prise de décision en matière de politiques linguistiques et éducatives, de promotion de la diversité linguistique et culturelle, de défense du multilinguisme, aussi bien dans l'espace numérique que dans les instances internationales.

La plateforme numérique

Parallèlement au lancement du rapport 2026, l'OLF offre aux États et gouvernements membres, aux acteurs de la Charte et à la société civile sa nouvelle plateforme numérique (https://observatoire.francophonie.org) qui permet d'interroger les données et d'interagir sur de nombreux domaines de l'usage de la langue française. Cette plateforme vise aussi à extraire des éléments chiffrés et des rapports actualisés sur des thématiques, des espaces et des pays.

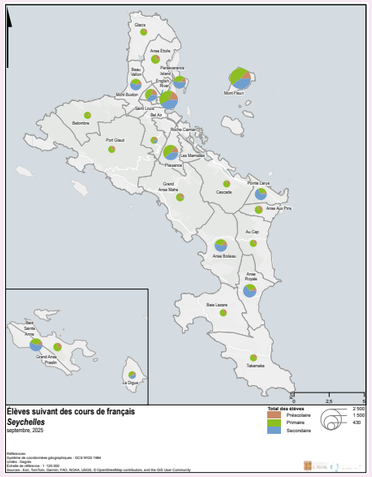


La nouvelle plateforme numérique de l'Observatoire de la langue française.

Les rapports pays

Dans le cadre du mécanisme de suivi de la Déclaration sur la langue française dans la diversité linguistique de la Francophonie, adoptée au Sommet de Djerba en 2022, six nouveaux rapports pays ont été produits (Angola, Bulgarie, Kosovo, Maurice, Serbie et Vanuatu), portant ainsi à 14 le nombre total de rapports depuis 2023. Les rapports analysent les progrès accomplis, recensent les bonnes pratiques, identifient les défis persistants en matière de politiques linguistiques et formulent des recommandations concrètes pour le renforcement de l'usage du français.





La cartographie des enseignants

En suivi des recommandations du 19e Sommet de la Francophonie, l'OLF a lancé une cartographie des enseignants de français et en langue française dans neuf pays de l'espace francophone : Arménie, Cabo Verde, Cambodge, Côte d'Ivoire, Liban, Louisiane, Rwanda, Seychelles et Viet Nam.

Les premiers résultats de ce projet sont visibles sur la plateforme numérique, avec un système dynamique (SIG) qui permet d'identifier les besoins en enseignants aux niveaux national, régional et local, ainsi qu'à l'échelle de l'établissement. Ce projet est un outil de pilotage des systèmes éducatifs au service des politiques publiques et de la coopération entre pays de l'espace francophone.

DÉMOCRATIE ET GOUVERNANCE

PRÉVENTION DES CRISES, PAIX ET STABILITÉ

Dans un monde marqué par des crises polyformes, l'action de l'OIF vise à renforcer la paix et la stabilité dans l'espace francophone, à travers la prévention et la gestion des crises, le soutien aux opérations de paix ainsi que la consolidation de la paix, en insistant particulièrement sur la participation des femmes et des jeunes.

La diplomatie francophone au cœur des sorties de crise

La Secrétaire générale a intensifié son action diplomatique et son plaidoyer dans les grandes rencontres internationales, en faveur d'une solidarité francophone accrue pour les États membres en situation de fragilité.

Ainsi, l'OIF a organisé avec la CARICOM la réunion de haut niveau pour la solidarité avec Haïti en marge de la 80e session de l'Assemblée générale de l'ONU (2025).

La Secrétaire générale y a alerté sur la situation sécuritaire du pays et les violences faites aux femmes haïtiennes.



Dans le même esprit, la Secrétaire générale a déployé, y compris avec ses envoyés spéciaux, des missions d'information et de contacts au Gabon, en Haïti et à Madagascar pour esquisser des perspectives de sortie de crise ou de transition, tandis qu'une mission d'information sur la situation dans l'est de la RDC (juin 2025) a été conduite par des représentants d'États membres.

Prévention et consolidation de la paix

La société civile a été soutenue dans la prévention d'éventuels conflits intercommunautaires, notamment en Côte d'Ivoire, à travers une initiative axée sur les femmes et les jeunes en période électorale pour le renforcement des mécanismes locaux de cohésion sociale.

Les capacités de veille et d'alerte de l'OIF et des acteurs de la paix ont été renforcées grâce à des partenariats avec les centres de recherche francophones. En plus de nourrir des politiques d'intervention fondées sur des données fiables, l'expertise des centres soutenus a été valorisée lors de formations (écoles d'été avec l'Université Laval) et de forums internationaux, notamment ceux de Dakar, d'Assouan et de Tana. Des travaux de recherche consacrés au lien entre climat, sécurité et environnement ont notamment abouti à l'adoption d'un appel à l'action à Libreville en faveur d'approches intégrées associant les jeunes et les femmes.

Le soutien à la participation des francophones dans les opérations de paix s'est poursuivi : celles menées par l'ONU, la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS) en Haïti et la Force de répression des gangs (FRG).

En 2025 et 2026, l'OIF a renforcé les compétences linguistiques, interculturelles et techniques de près de 2 000 personnels, facilitant leurs interactions avec les acteurs locaux et renforçant leurs capacités à mieux répondre à leurs attentes.

En partenariat avec Francopol, l'appui aux personnels en uniforme en Haïti s'est doublé du renforcement des capacités de la Police nationale d'Haïti (PNH).

La deuxième conférence ministérielle sur le maintien de la paix en environnement francophone (Rabat, mai 2026), co-organisée par le Maroc et la France avec l'OIF et l'ONU au plus haut niveau, a réaffirmé le soutien francophone aux opérations de paix.

Participation des femmes et des jeunes dans les processus de paix

L'OIF a poursuivi son engagement en faveur des Agendas « Femmes, paix et sécurité » et « Jeunesse, paix et sécurité ». En partenariat avec l'Université Senghor, des formations certifiantes en ligne se sont tenues, pour plus de 240 bénéficiaires.

Le programme de mentorat « Pionnières de la Paix » a renforcé la participation de 20 jeunes femmes d'Afrique de l'Ouest et centrale dans la prévention et la gestion des conflits.

Un partenariat avec TV5MONDE a également permis de promouvoir une culture de paix inclusive auprès des populations francophones.

PROCESSUS DÉMOCRATIQUES ET ÉTAT DE DROIT

Accompagnement des processus électoraux

Les deux dernières années ont été marquées par la tenue d'un nombre record de processus électoraux. Fidèle à la Déclaration de Bamako, l'OIF a renforcé son action en faveur de processus électoraux libres, fiables et transparents, tout en renforçant les institutions garantes de l'État de droit, les mécanismes de protection des droits de l'Homme et la participation de la société civile, des femmes et des jeunes à la vie démocratique. L'Assemblée parlementaire de la Francophonie et les Réseaux institutionnels de la Francophonie ont été associés à la mise en œuvre de ces actions.



Ainsi, entre 2024 et 2026, 27 Missions ont été déployées à l'occasion des élections : aux Comores (2), Togo, Tchad, Madagascar, Mauritanie, Rwanda, Tunisie, Moldavie (3), Maurice, Sénégal, Gabon (3), Guinée (3), Seychelles, Côte d'Ivoire (2), Cameroun, RCA, Congo, Arménie et Bénin.

En Guinée comme au Gabon et en Haïti, l'engagement de l'OIF s'est traduit par la mise à disposition d'experts auprès des institutions électorales et juridictionnelles, l'appui aux dispositifs nationaux d'observation citoyenne ainsi que le renforcement de capacité des acteurs. En Arménie et en Moldavie, l'OIF a accompagné les acteurs nationaux sur les enjeux liés à l'intégrité de l'information en période électorale.

Consolidation des droits de l'Homme et des institutions

Dans le cadre de l'Examen périodique universel (EPU), l'OIF a contribué au renforcement des capacités nationales en matière des droits de l'Homme et au dialogue entre institutions. Elle a accompagné le Bénin, la Côte d'Ivoire, la République centrafricaine, les Comores, la Guinée, Madagascar et le Sénégal dans des actions menées auprès des Institutions nationales des droits de l'Homme (INDH), en lien avec l'Association francophone des commissions nationales des droits de l'Homme (AFCNDH).



L'OIF a poursuivi sa mobilisation en faveur de l'abolition de la peine de mort, notamment avec le plaidoyer de la Secrétaire générale lors de son intervention au Congrès mondial contre la peine de mort en juin 2026.

Prévention de la corruption et soutien à une justice indépendante

En matière de prévention de la corruption, des actions d'appui ont été déployées en faveur des :

- délégués négociateurs, dans le cadre de la Conférence des États parties à la Convention des Nations unies contre la Corruption (Vienne 2025) ;
- institutions nationales de lutte contre la corruption (Madagascar, 2025-2026 ; Gabon, 2026).

Le diplôme universitaire « Prévention et lutte contre la corruption et les infractions économiques et financières », élaboré par l'Université Senghor, la Conférence internationale des barreaux et l'OIF, vise à renforcer les compétences des acteurs du droit et à promouvoir une culture de la transparence.

Enfin, l'élaboration de référentiels communs et l'organisation des Journées des Réseaux institutionnels de la Francophonie sur l'indépendance de la justice (avril 2026) ont contribué au soutien des acteurs et institutions judiciaires, et souligné la nécessité d'une action politique et institutionnelle concertée dans la continuité des précédentes conférences ministérielles consacrées à cette thématique.

Dans le cadre de la lutte contre l'impunité, des Journées francophones sur la justice pénale internationale ont notamment été organisées en RCA (2025 et 2026), réunissant professionnels du secteur judiciaire et étudiants.

LUTTE CONTRE LA DÉSINFORMATION

Renforcement des politiques publiques

L'OIF a accompagné le renforcement des politiques publiques de prévention et de lutte contre les désordres de l'information :

- **en Arménie** auprès de l'institution qui coordonne la stratégie nationale de lutte contre la désinformation ;
- **en RCA** en appuyant la création d'une cellule de veille sur la désinformation auprès du Haut Conseil de la communication ;
- **au Gabon**, en apportant une expertise pour le monitorage des médias lors des élections ;
- **au Liban**, en soutenant une campagne de sensibilisation sur la désinformation qui a engagé près de 100 millions de réactions sur les réseaux sociaux ;
- **en Moldavie**, en appuyant le Conseil audiovisuel et le dialogue avec les plateformes numériques pour atténuer les risques numériques ;
- **au Tchad**, en soutenant l'élaboration d'une stratégie nationale de prévention des discours de haine.



Plaidoyer et coopération institutionnelle

Dans le même temps, l'OIF a soutenu le plaidoyer et la définition de réponses communes : 14 des 16 Réseaux institutionnels de la Francophonie ont mené une réflexion transversale sur l'intégrité de l'information et des processus démocratiques à l'ère numérique et de l'IA.

Le premier Forum de dialogue entre les plateformes numériques et les réseaux des régulateurs africains et francophones, organisé à Dakar (2026) avec le soutien de l'OIF, a bénéficié à 16 autorités nationales de régulation.

Appui à la société civile

L'appui de l'OIF à la société civile a complété l'approche et renforcé la coopération francophone. En 2025, la plateforme francophone des initiatives de lutte contre la désinformation (ODIL) a accueilli plus de 20 000 visiteurs, dont plus de 2 600 auditeurs des podcasts. Cette dynamique s'est appuyée sur le dispositif des jumelages francophones de lutte contre la désinformation. La quatrième édition de ce dispositif de renforcement mutuel des compétences francophones a soutenu sept projets, associant 18 organisations de 14 États et quatre continents (Afrique, Amérique, Asie, et Europe). Ils ont permis la formation de plus de 8 000 personnes. La cinquième édition a soutenu 10 projets associant 22 organisations dans 19 États. L'OIF a également appuyé l'initiative pour un journalisme de confiance de RSF en Arménie et en Haïti.

ÉTAT CIVIL

Le projet « état civil » vise à renforcer et à moderniser les systèmes d'état civil afin de contribuer à l'enregistrement systématique, sécurisé et universel des naissances, le fondement essentiel de l'identité juridique et de l'accès aux droits.

Cette initiative contribue à améliorer la qualité des services rendus aux citoyens et aux institutions nationales, et à soutenir les efforts des États en matière de gouvernance, d'inclusion sociale, d'accès à l'éducation, à l'emploi et aux services sociaux de base.

Les dix États membres bénéficiaires du projet

Bénin, Cambodge, Cameroun, Comores, Guinée, Madagascar, République centrafricaine, République du Congo, Tchad, Togo.

Des résultats significatifs



Campagne d'audience foraine pour l'enregistrement rétroactif des naissances à Madagascar.

- La mobilisation de l'OIF aux côtés de ses États membres et partenaires a permis d'enregistrer plus de 454 000 personnes sur la période, portant le nombre total de bénéficiaires à 1 000 000 depuis le lancement du projet.
- Plus de 1 760 000 personnes ont été sensibilisées à l'importance de l'enregistrement des naissances, ramenant les personnes sensibilisées à plus de 4 000 000.
- 5 500 agents et responsables d'état civil formés.
- Avec le concept innovant « état civil pour un emploi » : identification de plus de 400 personnes accédant à un emploi formel et des formations, grâce à l'obtention de leur document d'état civil.



Campagne de sensibilisation menée au Tchad.

TÉMOIGNAGE

Fara, femme victime de violences et bénéficiaire du projet à Madagascar

« Le jour où j'ai décidé de partir avec mon enfant, je pensais avoir fait le plus difficile. Mais, sans acte de naissance, je n'étais personne. Impossible de prouver mon identité, mon âge ou même ma situation. La justice m'était fermée », raconte-t-elle.

Puis vient une opportunité décisive : une campagne mobile d'enregistrement à l'état civil, portée par des acteurs locaux. Fara obtient un jugement supplétif tenant lieu d'acte de naissance. Son action en justice a pu être entamée grâce à l'obtention de son « identité légale ».

Un solide plaidoyer

- Sur le plan international, les actions de plaidoyer menées par l'OIF à Addis-Abeba, à Genève et à New York ont consolidé la mobilisation des États francophones et renforcé le positionnement de l'Organisation comme acteur clé du secteur. En collaboration avec l'UNICEF, la Banque mondiale, la CEA, l'OMS et Vital Strategies, ces actions ont favorisé l'alignement des priorités, le partage de bonnes pratiques et l'accès à des financements complémentaires.
- Le webinaire « État civil en Francophonie » en novembre 2025 a réuni plus de 140 participants issus des réseaux et acteurs francophones.
- Des partenariats avec l'OMS et l'Université de Genève ont permis d'intégrer l'état civil dans les modules de formation destinés à des cadres de 17 pays francophones.

Un accompagnement durable des réformes institutionnelles

Des avancées majeures ont été obtenues grâce à des dialogues structurés :

- **au Cambodge :** lancement de phases pilotes de numérisation des actes de naissance dans les établissements de santé et élaboration d'une stratégie de conduite du changement destinée à ancrer de manière durable l'enregistrement des naissances auprès des populations ;
- **en Guinée :** appui à la mise en œuvre du Programme national de recensement administratif à vocation d'état civil (PN-RAVEC), qui consacre l'état civil comme fondement du registre national de la population ;
- **à Madagascar :** mise en place de la Commission malagasy de l'informatique et des libertés sur la protection des données personnelles et adoption d'une Circulaire interministérielle relative à l'harmonisation du processus d'enregistrement des faits d'état civil au niveau national ;
- **en République centrafricaine :** redynamisation de la plateforme de coordination sur l'état civil ;
- **au Tchad :** moratoire concernant la gratuité des jugements supplétifs ;
- **au Togo :** processus en cours de révision de la loi sur l'état civil.

COOPÉRATION INTERNATIONALE

Acteur majeur de la coopération internationale, l'OIF aligne ses planifications 2025 et 2026 sur les décisions du 19e Sommet de Villers-Cotterêts (2024) et de la CMF de Kigali (2025).

Fédérés par la langue française et centrés sur la jeunesse et les femmes, les projets, construits avec les parties prenantes dans la proximité et la concertation, reflètent l'engagement de l'Organisation pour une approche opérationnelle et un ancrage territorial.

JEUNESSE ET EMPLOYABILITÉ



La jeunesse francophone au cœur du 19e Sommet de la Francophonie au Grand Palais, Paris.

Les jeunes francophones constituent les forces vives de la Francophonie, tant par leur poids démographique que par la créativité dont ils font preuve pour répondre aux défis auxquels ils sont confrontés.

L'action de l'OIF en faveur de la jeunesse combine participation citoyenne, acquisition de compétences, entrepreneuriat et accès à l'emploi avec une attention particulière aux jeunes femmes et aux publics les plus éloignés des opportunités.

À leur constante écoute, l'OIF a donné l'occasion à 22 jeunes d'échanger avec des Chefs d'État et de gouvernement, lors de la séance plénière consacrée à la création, à l'innovation et à l'entrepreneuriat durant le 19e Sommet de la Francophonie. Leurs contributions, unanimement saluées, ont nourri l'Appel de Villers-Cotterêts.

Dans le même esprit, consciente des enjeux liés à l'emploi des jeunes, la Secrétaire générale a lancé, en 2025, l'initiative « CAP Innovation – Création, accompagnement, propulsion : l'OIF aux côtés des jeunes francophones ! », dans le prolongement du concours « Innovons aujourd'hui, créons l'avenir ! » organisé en 2024.

CAP Innovation soutient des projets entrepreneuriaux dans des secteurs tels que l'éducation, la transition écologique, les industries culturelles et créatives ou encore l'engagement social. Des partenaires publics et privés, mobilisés aux côtés de l'OIF, contribuent au renforcement de l'impact et ouvrent des perspectives d'extension pour les projets accompagnés.

Chaque année, 100 jeunes entrepreneurs participent à un programme de formations, et ont accès à des ressources et à des outils dédiés. Parmi eux, 20 projets sélectionnés bénéficient de mentorat, de mise en relation avec des partenaires et de participation à des événements internationaux. En fin de cycle, huit lauréats reçoivent également un financement d'amorçage pour leur projet.



Lancement de CAP Innovation à Dakar.

L'événement international de lancement et de visibilité, organisé à Dakar le 21 avril 2026, s'est conclu par une promesse de financement d'un montant de 1 million d'euros émanant du partenaire Green Nations Foundation (GNF), destinée à renforcer l'accompagnement des jeunes entrepreneurs.

Un réseau consolidé

Dans le même temps, l'OIF poursuit le renforcement stratégique et l'autonomisation du Réseau international de la jeunesse de la Francophonie (RIJF).

Fort de 445 organisations jeunesse issues de 30 pays, le RIJF a appuyé plus de 10 initiatives au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Bénin, au Burundi ou encore en République démocratique du Congo, mobilisant près de 400 jeunes.

Pour consolider l'action du RIJF, l'OIF s'est associée en septembre 2026 à une « Consultation des jeunes en amont du 20e Sommet de la Francophonie ». Cette initiative vise à recueillir une parole collective des 445 organisations membres du RIJF et à dégager des recommandations stratégiques liées à la thématique du 20e Sommet de la Francophonie.





ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Inscrite comme l'une des priorités de la Secrétaire générale depuis le début de son mandat en 2019, l'égalité entre les femmes et les hommes reste un défi majeur. Largement mobilisée sur le sujet, l'OIF multiplie les dispositifs en faveur d'une société plus inclusive et plus égalitaire.

Un plaidoyer de haut niveau

En novembre 2025, lors de la 46e CMF organisée autour de la thématique « 30 ans après Beijing, la contribution des femmes dans l'espace francophone », les États et gouvernements adoptent l'Appel de Kigali, où ils réaffirment leur engagement à accélérer les progrès vers l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'espace francophone en matière de droits, de paix, d'éducation et d'autonomie économique. Ce texte met l'accent sur le travail non rémunéré des femmes, l'accès des femmes et des filles aux filières STIM et la mise en place de politiques publiques sensibles au genre.

Dans le même esprit, la 69e Commission de la Condition de la femme (CCF) de l'ONU, tenue en mars 2025, a mis en lumière les avancées et les défis auxquels la Francophonie apporte des solutions lors d'un dîner-débat sur le thème « Voix et vécus francophones ». La 70e CCF, en mars 2026, a, quant à elle, plaidé en faveur de l'identité juridique des femmes, une condition essentielle de l'accès à la justice, de l'égalité de droits et de l'autonomisation.



Allocution de la Secrétaire générale à la Conférence ministérielle de la Francophonie, Kigali, novembre 2025.

Des études édifiantes

Pour éclairer sa stratégie, l'OIF a engagé deux études inédites à l'échelle de l'espace francophone. L'étude sur « La contribution des femmes dans l'espace francophone : pistes d'action pour mesurer, valoriser et mieux prendre en compte le travail invisible des femmes » (2025) reconnaît le travail invisible des femmes comme un des investissements publics les plus rentables pour les États et gouvernements.

L'étude sur « L'éducation des filles dans l'espace francophone : progrès et défis persistants depuis la Conférence de N'Djamena » (2019-2025) révèle que, malgré la quasi-universalisation de l'enseignement primaire, l'éducation des filles reste freinée dans certaines régions par des obstacles structurels, aggravés par les crises climatiques, humanitaires et la transition numérique. Dans ce contexte, l'action déployée par la Francophonie pour la mise en œuvre de l'Appel de N'Djamena s'avère encourageante.

Le Fonds « La Francophonie avec Elles » : un dispositif de référence

Créé en 2020 pendant la période covid 19 par la Secrétaire générale au service de l'autonomisation des femmes et de l'éducation des filles les plus vulnérables, le Fonds « La Francophonie avec Elles » enregistre, en 2026, une augmentation de 42 % de demandes de subvention par rapport à 2025, confirmant à la fois l'intérêt pour le dispositif et l'accroissement continu des besoins sur le terrain.

RÉSULTATS CUMULÉS DU FONDS « LA FRANCOPHONIE AVEC ELLES »

354 PROJETS
soutenus

36 PAYS
d'intervention

99 290 FEMMES
accompagnées

+ 90 %
Augmentation moyenne des revenus estimée pour les femmes bénéficiaires

417 €
Coût moyen par femme bénéficiaire

+ 39 000
Activités génératrices de revenus créées

1 105
Microentreprises lancées ou planifiées

871
Structures collectives créées



Signature du Mémorandum d'entente OIF-ONU femmes, Kigali, novembre 2025.

Des partenariats consolidés

En marge de la CMF de Kigali en novembre 2025, la Secrétaire générale a conclu avec ONU Femmes Haïti un mémorandum d'entente portant sur la lutte contre les violences basées sur le genre à travers l'autonomisation des femmes haïtiennes. Cet accord met l'accent sur le renforcement de la participation politique des femmes, en tant que levier essentiel dans le processus de paix, de transformation sociale et institutionnelle. Haïti est le premier pays bénéficiaire du Fonds « La Francophonie avec Elles » avec un montant total de 2,2 millions d'euros mobilisés en faveur de 36 projets soutenus entre 2020 et 2025.

Dans le même élan et poursuivant sa mobilisation pour la société civile francophone, l'OIF a soutenu, en 2025, le Réseau francophone pour l'égalité femmes-hommes dans sa restructuration et le renforcement de ses capacités.

Un ancrage institutionnel renforcé

Sur le plan interne, des mesures spécifiques ont été prises pour inscrire l'égalité entre les femmes et les hommes dans le quotidien de l'Organisation :

- **des indicateurs sexospécifiques** ont été intégrés dans la programmation pour examiner les projets à la lumière des effets produits sur les femmes et sur les hommes ;
- **un réseau de points focaux EFH** a été mis en place avec des référents dans chaque unité et représentation extérieure ;
- **des formations en ligne** ont renforcé les connaissances du personnel sur cette thématique ;
- **des travaux sur la budgétisation sensible au genre** ont été lancés afin que l'égalité devienne un critère concret d'allocation des moyens.

ÉDUCATION, FORMATION ET ENSEIGNEMENT DU ET EN FRANÇAIS

À quelques années de l'échéance de 2030, les systèmes éducatifs francophones font face à des défis persistants : appauvrissement des apprentissages, pression sur les financements publics et fragilisation de l'aide au développement.

L'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEF) a opéré sur la période 2024-2026 un tournant, à la fois thématique, géographique et technologique, en élargissant son offre d'appui aux États et gouvernements membres et en plaçant leurs priorités au cœur de ses interventions.

Renforcement des compétences des personnels de l'éducation

Le programme éducatif emblématique de l'OIF, IFADEM, poursuit sa trajectoire ascendante et compte aujourd'hui 15 pays actifs, avec les adhésions du Gabon, de la République centrafricaine et de la République du Congo. Élargissant son impact à l'ensemble de la chaîne éducative, il contribue désormais à la formation du personnel enseignant, des directrices et directeurs d'écoles, des cadres des ministères et des personnels d'encadrement pédagogique. Cinquante-trois projets d'école contractualisés ont été mis en œuvre, ancrant l'appui institutionnel directement dans les établissements.

Enseignement bi-plurilingue

Le bi-plurilinguisme scolaire s'est imposé comme une priorité éducative dans de nombreux pays francophones avec un impact positif sur les résultats : en Guinée en 2025, 63 % des élèves des classes bilingues ELAN ont réussi le certificat

Quelques résultats clés de l'IFEF

L'IFEF est actif dans **48 pays de la Francophonie**

928 ressources, outils et plateformes nationaux et multi-pays déployés

49 561 personnels de l'éducation formés

571 innovations et recherches identifiées et capitalisées

1 465 320 élèves impactés

1 250 ressources éducatives libres produites

85 guides édités et publiés

53 projets d'école déployés dans 24 pays

30 publications (livre, articles et rapports de recherche scientifiques)

IA : 5 agents et 3 parcours de formation déployés

3 « Caravane RELIEFH », dont 30 000 ressources et kits distribués dans +20 localités



Visite d'une classe ewondo-français,
mise en œuvre par le programme ELAN au Cameroun, novembre 2025.

d'études élémentaires (61,90 % pour les filles), contre 58 % à l'échelle nationale (53 % pour les filles). Fort de ses résultats, le Cameroun a étendu l'approche ELAN au préscolaire, en complément des 258 classes expérimentales multilingues existantes. Le Sénégal a généralisé l'enseignement bi-plurilingue en adoptant la réforme du Modèle harmonisé d'enseignement bilingue au Sénégal (MOHEBS), opérationnelle depuis 2024-2025, avec l'appui de l'IFEF. En juillet 2025, le colloque international de Dakar a réuni plus de 300 participants de 24 organisations partenaires internationales, confirmant la mobilisation croissante des États et des partenaires techniques et financiers autour de cet enjeu.

Production des ressources éducatives libres

L'IFEF développe des ressources éducatives libres en français et en langues nationales. Au cours des deux dernières années, des contenus ouverts et contextualisés ont été conçus pour les personnels de l'éducation dans leurs pratiques quotidiennes.

À travers le Centre KIX Afrique 21, l'IFEF a joué un rôle structurant dans la capitalisation et la valorisation des savoirs francophones. En mobilisant plus de 300 résultats de recherche et en collectant plus de 100 innovations, l'Institut a accompagné efficacement les pays dans la préparation et la mise en œuvre de plus de 30 dialogues autour de l'élaboration de politiques publiques d'éducation plus pertinentes et mieux ancrées dans les réalités du terrain.





Sensibilisation d'une classe à l'importance de l'éducation des filles –
Caravane RELIEFH, Guinée, novembre 2025.

Outils stratégiques

Dans cette même dynamique partenariale, l'IFEF a déployé l'outil INSERJEUNE dans plusieurs pays pour offrir aux ministères un tableau de bord qui ajuste l'offre de formation professionnelle et technique aux réalités du marché de l'emploi et vise à éclairer la prise de décision.

Une plateforme numérique permet, quant à elle, de cartographier l'évolution des politiques éducatives bilingues dans les pays membres.

Enfin, un dispositif de suivi, d'évaluation, de redevabilité et d'apprentissage (SERA) a été déployé pour mesurer l'impact global de la programmation de l'IFEF.

RENFORCER L'USAGE ET L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS LE MONDE

Dans un contexte mondial marqué par une forte demande d'apprentissage du et en français, l'OIF a poursuivi des actions structurantes articulant formation, coopération régionale et production de ressources, circulation et innovation numérique. À travers le réseau des centres régionaux francophones (CREFAP, CREFECO, CREFA), les dispositifs de mobilité enseignante et la plateforme numérique « Parlons français », l'Organisation a accompagné ses États et gouvernements dans le développement d'écosystèmes éducatifs francophones durables, inclusifs et tournés vers l'avenir.

La DEAF* en chiffres

35 000
enseignants formés

6 712 300
bénéficiaires indirects

149
enseignants volontaires

1 200
ressources pédagogiques produites

8 000
participants au CLOM

8 874
participants aux webinaires

* La Direction de l'enseignement et de l'apprentissage du français (DEAF) réunit le CREFA, le CREFAP et le CREFECO.

Des centres régionaux au service des territoires

Présents en Afrique (CREFA), en Asie-Pacifique (CREFAP) et en Europe centrale et orientale (CREFECO), les CREF assurent une coopération de proximité avec les ministères de l'Éducation, les associations de professeurs de français et les établissements scolaires. Quarante-huit associations de professeurs de français ont été accompagnées sur les cinq continents, plus de 20 000 enseignants ont été formés et plus de 100 000 élèves ont participé à des activités favorisant l'usage du français à travers le théâtre, les concours de lecture, les camps francophones ou encore les projets numériques collaboratifs.

En 2024-2026, les CREF ont proposé à 42 pays 6 000 heures de formation au bénéfice de 35 000 enseignants, dont 20 000 femmes, tandis que plus de 6 millions d'élèves et d'étudiants ont été touchés de manière indirecte. Ces formations ont permis une montée en compétences des enseignants en matière de didactique du français, d'IA éducative et de pédagogies innovantes.

Une plateforme numérique qualitative

La production de ressources pédagogiques contextualisées constitue un levier supplémentaire au service de l'enseignement/apprentissage du français en contexte multilingue. Ces ressources intègrent progressivement les outils numériques et l'IA afin de mieux répondre aux besoins des apprenants et aux réalités locales des systèmes éducatifs.



Lancement de la 3e cohorte d'enseignants volontaires au Rwanda.

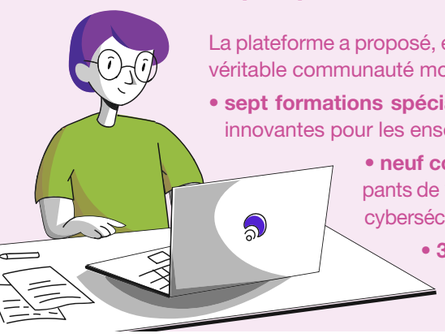
La mobilité des enseignants : une extension positive

La mobilité des enseignants volontaires de la Francophonie (VOIF) demeure l'un des projets phares de l'OIF. L'élargissement du dispositif vers de nouveaux espaces francophones d'Asie et du Caucase a permis de déployer, en 2025 et 2026, 149 enseignants volontaires au Rwanda, aux Seychelles, au Cambodge, au Viet Nam et en Arménie. Leur action a contribué au renforcement des compétences linguistiques des élèves, à la modernisation des pratiques pédagogiques et au développement de nouvelles dynamiques de coopération éducative.

Impact de la mobilité au Rwanda

Jusqu'à 89 % d'amélioration des résultats en français et + 50 % de réussite aux examens nationaux grâce au dispositif des enseignants volontaires de l'OIF.

La plateforme Parlons français https://parlonsfrancais.francophonie.org



La plateforme a proposé, en 2024-2026, différents dispositifs qui ont favorisé l'émergence d'une véritable communauté mondiale d'enseignants francophones :

- **sept formations spécialisées** ont permis la production de 286 ressources pédagogiques innovantes pour les enseignants de FLE, de FOS et de FLP ;
- **neuf cours en ligne ouverts et massifs** (CLOM) pour plus de 8 000 participants de 148 pays pour développer des compétences en citoyenneté numérique, cybersécurité, différenciation pédagogique et création de ressources interactives ;
- **30 webinaires internationaux** pour 8 874 participants de 135 pays qui ont généré plus de 20 000 vues en ligne.

DIVERSITÉ CULTURELLE ET JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Dans la Déclaration de Villers-Cotterêts adoptée lors du 19e Sommet de la Francophonie (2024), les Chefs d'État et de gouvernement ont réaffirmé leur engagement au service de la diversité culturelle et linguistique, l'un des atouts les plus précieux de la Francophonie.

Suivant cette déclaration et forte de la mobilisation historique de l'OIF sur cet enjeu majeur, la Secrétaire générale a souhaité recentrer les actions dédiées à la culture autour de la professionnalisation des artistes, de leur circulation et de la structuration des filières du cinéma, du spectacle vivant et de l'édition, tout en reconnaissant leur potentiel socio-économique insuffisamment valorisé.

Création et production francophones

Instrument majeur de soutien à la création et à la production cinématographique et audiovisuelle, le Fonds Image de la Francophonie a soutenu 95 projets entre 2024 et 2026, dont 40 % attribués à des réalisatrices et productrices. Par ailleurs, 14 films et séries ont été soutenus en 2025 par le Fonds Francophonie TV5MONDEplus.

Les productions soutenues ont remporté diverses récompenses, dont l'Étalon d'or du meilleur film de fiction au FESPACO 2025 et la Caméra d'or au Festival de Cannes 2026. Plusieurs séries ont été diffusées sur Canal+ et TV5MONDE, et plus de 10 films sont sortis en salle dans leur propre pays, mais également en Belgique ou en France, pour un total d'environ 105 000 spectateurs.



Promis le ciel **d'Erige Sehiri (Tunisie). Film à l'ouverture de la section Un Certain Regard au Festival de Cannes 2025.**

Dans un esprit partenarial, l'OIF et Canal+ ont développé un nouveau programme adossé au master exécutif de production cinéma créé par l'École supérieure des arts visuels de Marrakech (ESAV). Le programme a contribué au renforcement des compétences de 134 jeunes producteurs(trices) africains afin de mieux les insérer dans le marché international.

Avec le dispositif FAME (Femmes, Arts, Musique et Entrepreneuriat) mis en place par l'OIF en 2025, 152 participantes issues de quatre pays (Haïti, Maroc, Sénégal et Tchad) sont désormais en mesure de structurer un projet artistique sur les plans administratif et entrepreneurial, et d'intervenir sur des dispositifs techniques de spectacle vivant (sonorisation, éclairage scénique, DJing et organisation de festivals).


FEJA : rendez-vous professionnels d'éditeurs

Circulation, distribution et découvrabilité

Dans le secteur du livre, l'OIF a soutenu en 2025 le Forum des éditeurs jeunesse d'Afrique (FEJA) :

- 52 éditeurs de 15 pays ;
- 560 rendez-vous professionnels ;
- 149 cessions de droits, 18 coéditions et 67 collaborations éditoriales.

Les bourses de mobilité de l'OIF favorisent les échanges artistiques et les partenariats culturels, et ont permis d'augmenter les ventes de livres et de développer l'audience des artistes francophones.

L'OIF a accompagné plus de 16 festivals, notamment le Marché des arts du spectacle africain d'Abidjan (MASA 2026), qui a réuni 89 artistes de 51 pays africains. Au total, 130 spectacles se sont tenus et ont accueilli 500 000 spectateurs.

Une nouvelle dynamique d'élargissement des publics par le numérique :

- **FestivalScope**, qui dispose d'une salle de visionnage gratuite et sécurisée pour les professionnels avec 70 films et séries soutenus par l'OIF, a vu son audience augmenter de 80 % en 2025.
- **La plateforme Musicq**, qui vise à renforcer la découvrabilité des musiques francophones en ligne, a déjà généré plus de 500 000 visites.
- **Le projet du Parlement des écrivaines francophones** a mis en place une cartographie interactive, un site web et une chaîne YouTube pour renforcer la visibilité des autrices à l'échelle internationale.

Rayonnement et valorisation

Depuis 2001, le **Prix des cinq continents de la Francophonie** met en lumière des talents littéraires reflétant la diversité culturelle et récompense chaque année un texte de fiction narrative d'expression française.

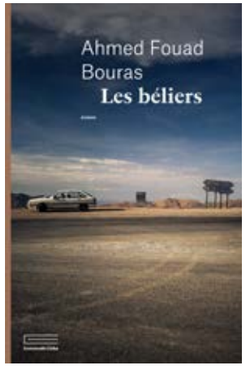
TÉMOIGNAGE

Nivine KALLAS, Liban

« Grâce au soutien de l'OIF, j'ai pu réaliser le projet tel qu'il était initialement prévu. Il m'a permis de présenter mon travail dans un nouveau contexte, d'échanger des idées avec d'autres artistes et d'atteindre un nouveau public. J'ai élargi mon réseau professionnel, ce qui a déjà conduit à des propositions de collaboration et à des invitations à présenter mon travail dans plusieurs festivals. Ma pièce, *SâHO*, fera ainsi sa première en 2026 au Festival de Marseille, au Théâtre de La Criée, elle sera ensuite présentée au Théâtre de la Bastille, ainsi qu'à la Fabrique de Théâtre en Corse. Et enfin, une prochaine collaboration avec le CentQuatre-Paris est en cours pour 2027. »



« Cette vieille chanson qui brûle » d'Alexandre Lenot (Éditions Denoël), lauréat 2026.



« Les béliers » d'Ahmed Fouad Bouras (Éditions Emmanuelle Collas), mention spéciale 2026.

En 2025, le Prix a distingué Hemley Boum (Cameroun-France) pour *Le Rêve du pêcheur*, tandis qu'Alexandre Lenot (France-Égypte) a décroché le Prix 2026 pour son roman, *Cette vieille chanson qui brûle*. Une mention spéciale a été attribuée à Ahmed Fouad Bouras (Algérie) pour son roman : *Les béliers*.

Depuis, le lauréat 2026 a entamé une tournée dans 13 pays, ce qui a contribué à sa promotion et à celle du Prix sur la scène internationale.

Le Prix Ibn Khaldoun-Senghor de la traduction, né du partenariat entre l'OIF et l'ALECSO, distingue chaque année une œuvre traduite entre l'arabe et le français, et agit en faveur de la diversité linguistique. En 2025, le Prix a été attribué à Stéphanie Dujols pour sa traduction en français de *Je suis ma liberté* de l'écrivain palestinien Nasser Abu Srour (Gallimard).




CLAC BANGUI, République centrafricaine.

LA LECTURE PUBLIQUE : DES CLAC MODERNISÉS

Axe principal de la démocratisation de la culture et de l'information, la lecture publique demeure une priorité de l'OIF depuis 40 ans. L'Organisation soutient les centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) qui contribuent à faciliter l'accès des populations, notamment les jeunes et les femmes, aux savoirs. Espace culturel de proximité constitué d'une bibliothèque d'environ 2 500 ouvrages, de jeux de société, d'équipements numériques et audiovisuels, et d'une salle d'animation culturelle, les CLAC entrent, depuis 2024, dans une phase de création de nouveaux centres et d'extension des réseaux existants.

CLAC EN CHIFFRES

- **329 CLAC et 15 ELFE** dans **25 pays**.
- **Plus de 3 millions de personnes** accueillies dans les CLAC entre 2024 et 2025, à travers 154 000 activités culturelles, éducatives et numériques.
- **Dix CLAC** du Gabon **et sept ELFE** des Seychelles renforcés en livres et équipements numériques ; **43 autres centres** en Guinée, au Togo et à Madagascar équipés en octobre 2026.
- **Dix nouveaux CLAC ouverts** en 2024 et 2025 : **8 au Togo et 2 en République centrafricaine**, élargissant l'accès des communautés à des espaces de savoir et de création.
- **Sept CLAC solarisés** aux Comores, au Gabon, à Madagascar et au Togo, garantissant une autonomie énergétique et un accès continu aux services pour les populations ; **cinq nouveaux centres** équipés en octobre 2026, **en Côte d'Ivoire, en République centrafricaine et au Tchad**.
- **83 jeunes**, dont **29 femmes, formés aux métiers du numérique** au CLAC d'Aného (Togo) ; **230 autres jeunes** terminent leur formation dans les CLAC de 5 pays (Comores, Côte d'Ivoire, République centrafricaine, Djibouti et Togo) en octobre 2026.
- **Près de 11 500 personnes touchées par « CLAC en scène ! »**, une programmation artistique 100 % féminine déployée en 2025 dans six CLAC au Tchad et au Sénégal.



Apprenants D-CLIC – CLAC Aneho, Togo, 3 septembre 2025.



CLAC en scène, Tchad, 2025.





LES JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Inscrits dans la programmation de l'OIF tous les quatre ans, les Jeux de la Francophonie, lieu de rencontres sportives et interculturelles, vecteur de rayonnement du français, outil en faveur de l'émergence des jeunes talents sportifs et artistiques, participent au rayonnement de la pluralité francophone.

Au delà de la compétition, les Jeux constituent un levier d'inclusion, de professionalisation et d'insertion des jeunes, ainsi qu'un accélérateur de coopération entre les États et gouvernements.

À travers le Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF), l'OIF a intensifié ses activités, tant en faveur des lauréats des Jeux de 2023 à Kinshasa en RDC qu'en préparation des X^{es} Jeux prévus en juillet 2027 à Erevan en Arménie.

Quelque 80 jeunes, dont une trentaine de femmes, ont bénéficié d'un accompagnement financier pour leur participation à des compétitions régionales et internationales.

ARMÉNIE
EREVAN 2027
X^{ES} JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Dans le même esprit, l'organisation de deux Championnats des jeunes de la Francophonie a permis de renforcer leur expérience et leurs performances.

Le volet culturel des Jeux a été repensé avec le développement d'une plateforme numérique pour simplifier les présélections, et renforcer la visibilité et la découvrabilité des œuvres et talents francophones grâce à une galerie virtuelle.

Le CIJF poursuit par ailleurs son accompagnement du Comité national arménien (CNJF) afin de renforcer les dispositifs nécessaires à l'organisation des Jeux de 2027.

Parallèlement, à l'issue du processus de désignation du futur État ou gouvernement hôte, les XI^{es} Jeux de la Francophonie se tiendront en 2031.

ÉCONOMIE, NUMÉRIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



Mission retour Roumanie en juin 2026.

La Francophonie économique n'est pas seulement un espace animé par une langue commune mais également un gisement d'opportunités, de connections et d'accès à de nouveaux marchés.

Dans un contexte marqué par de profondes transformations économiques et des tensions géopolitiques, les actions de l'OIF ont contribué à renforcer la résilience des économies francophones et à diversifier leurs partenariats économiques et commerciaux.

Les missions économiques : un dispositif optimisé

Au cœur de cette dynamique, les missions économiques de la Francophonie, organisées depuis 2022, connectent des entreprises issues de l'ensemble des régions francophones. Elles favorisent le développement de projets dans des secteurs à fort potentiel de transformation et de création d'emplois, notamment pour les jeunes et les femmes.

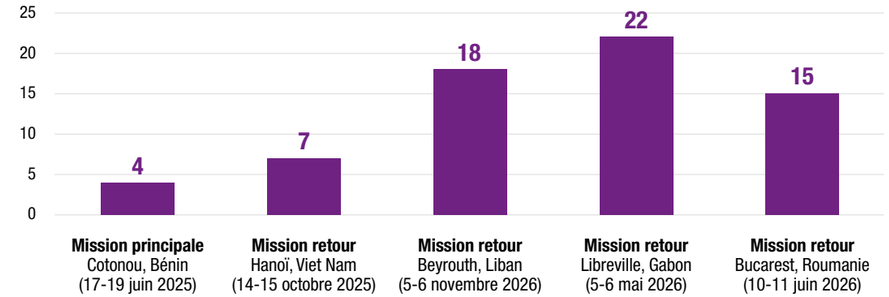
Ces missions ont évolué depuis 2024. Les sixième et septième éditions (Bénin en juin 2025 ; Djibouti en octobre 2026) appliquent le nouveau modèle développé. Les pays hôtes sont sélectionnés à l'issue d'appels à manifestation d'intérêt et étroitement associés à l'organisation.

Par ailleurs, l'organisation de missions dites « de retour » dans les premiers pays hôtes (Viet Nam en octobre 2025, Liban en novembre 2025, Gabon en mai 2026, Roumanie en juin 2026) a permis un suivi renforcé des entreprises participantes.

Les résultats obtenus sont significatifs :

- **555 entreprises sélectionnées** de 30 États et gouvernements membres ont participé aux missions.
- **1 450 rencontres d'affaires** (B2B) ont été organisées.
- **66 accords** ont été signés, dont un projet industriel majeur dans l'agroalimentaire, signé au Bénin pour un montant exceptionnel de 30 millions d'euros.

Évolution du nombre d'accords signés durant les missions économiques



En septembre 2025, le lancement de la plateforme numérique « Entreprises en Francophonie » est un outil supplémentaire dédié à l'internationalisation des PME.

Les missions bénéficient également de partenariats solides avec :

- **l'Alliance des patronats francophones**, qui fédère 44 organisations professionnelles issues de 36 pays et travaille à faire rayonner la francophonie économique à l'échelle mondiale ;
- **l'Association internationale des régions francophones** avec laquelle l'OIF vient de signer un accord de coopération qui favorise notamment le développement économique au service des territoires et de leur population.



D-CLIC : pour un renforcement des compétences numériques

Lancé par l'OIF pour répondre à la Stratégie de la Francophonie numérique (2022-2026), le projet « D-CLIC » vise à former les jeunes aux métiers du numérique recherchés sur le marché en proposant des formations courtes, pratiques, professionnalisantes et adaptées aux besoins des écosystèmes locaux.

D-CLIC contribue à l'insertion professionnelle des jeunes, en particulier des femmes, tout en favorisant leur autonomisation en tant qu'acteurs de la transformation numérique. Depuis octobre 2024, le projet, entré dans une phase de passage à l'échelle, élargit l'accès aux formations, en améliore la qualité et renforce l'entrepreneuriat et les capacités locales, dans une logique d'inclusion sociale et économique.

Le développement d'une plateforme de formation en ligne (https://dclic.francophonie.org/) et d'un portail d'emploi et d'orientation facilite l'accompagnement vers l'insertion professionnelle, tandis que les partenariats avec les institutions nationales améliorent l'impact des formations grâce à leur coconstruction, leur certification et leur ancrage local. Des dispositifs d'accompagnement à l'emploi (stages, appui à l'entrepreneuriat, rencontres avec des professionnels et équipements) sont également déployés.

TÉMOIGNAGE

Martinien Komlan GBEDE, bénéficiaire D-CLIC au Togo 2024-2025, opérateur de formation CUBE

« Avant D-CLIC, j'étais technicien en maintenance informatique. J'aimais réparer les ordinateurs, mais je ressentais les limites de mon métier et je souhaitais évoluer vers le développement logiciel. Grâce au projet D-CLIC déployé au Togo, j'ai acquis des compétences en programmation et en développement web. À l'issue de la formation, j'ai cofondé avec un collègue Clevia-SN une entreprise spécialisée dans la conception de sites web, ce qui nous a ouvert de nouvelles opportunités dans les secteurs de l'hôtellerie et de l'art. Aujourd'hui, je peux dire que, grâce à D-CLIC, je ne suis plus seulement celui qui répare la machine, je suis celui qui écrit le futur sur l'écran. »

Depuis 2024, le projet a étendu sa couverture géographique à six nouveaux pays (Bénin, Cameroun, Comores, Congo-Brazzaville, Guinée et Seychelles), portant le nombre total de pays couverts à 20 en Afrique francophone.

D-CLIC affiche des résultats probants :
- plus de 16 000 jeunes formés en ligne ;
- près de 2 400 en présentiel ;
- 4 100 jeunes en cours de formation *via* des opérateurs locaux ;
- 100 tuteurs formés ;
- plusieurs projets entrepreneuriaux accompagnés ;
- sept outils nationaux « Inserjeune » disponibles pour mesurer l'efficacité du dispositif de l'insertion des jeunes sortants de l'EFTP.

La projection en 2026 prévoit la formation de 4 000 nouveaux jeunes en présentiel et 5 000 jeunes en ligne sur la plateforme D-CLIC.

Un nouveau partenaire financier

En juin 2026, au siège de l'OIF à Paris, la Secrétaire générale conclut un partenariat avec le Président de la Banque africaine de développement (BAD) visant à renforcer les compétences numériques, l'employabilité et l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans cinq pays africains : le Bénin, le Cameroun, la Guinée, Madagascar et la République démocratique du Congo. Ce partenariat porte l'ambition d'étendre l'offre de formation et d'accompagnement jusqu'à 100 000 jeunes.





Bénéficiaires du projet D-CLIC à la cérémonie de lancement des formations au Togo, en 2026.

Dans un souci de capitalisation, le projet favorise des synergies avec d'autres projets de l'OIF : ainsi, les formations D-CLIC ont été intégrées dans les centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) au Togo, aux Comores et en Centrafrique, en Côte d'Ivoire et à Djibouti en 2026. D-CLIC contribue également à la modernisation des systèmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP), ainsi qu'au déploiement de l'outil numérique InserJeune, dédié au suivi de l'insertion professionnelle.

La production et la diffusion d'outils de référence viennent renforcer la préparation, la coordination et la prise de parole des pays francophones dans les grandes conférences environnementales. La progression des femmes dans les espaces de décision est tangible : en 2025, 72 négociatrices appuyées par l'IFDD ont déclaré avoir obtenu une promotion, dont certaines au rang de points focaux nationaux sur le climat.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : UNE PRIORITÉ STRATÉGIQUE

Acteur de référence d'une transition écologique juste, inclusive et opérationnelle, au service des populations, dans un contexte de crises climatiques et sociales accrues, l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) accompagne les États et gouvernements dans leur développement résilient, leur participation aux négociations internationales et leur accès aux financements, tout en soutenant l'emploi, l'innovation et l'autonomisation des jeunes et des femmes.

Négociations internationales

Pour appuyer les délégations francophones dans les négociations internationales, l'OIF a déployé 23 ateliers de renforcement des capacités de 3 567 délégués, dont 38 % de femmes.

Les Pavillons de la Francophonie organisés lors des Conférences des Parties (CdP) du climat se sont imposés comme des plateformes de visibilité, de dialogue et de valorisation des solutions francophones. Sur deux ans, ils ont enregistré plus de 26 000 visites, en présentiel et en ligne, et accueilli 128 événements mettant en lumière les expertises, initiatives et partenariats portés par les acteurs francophones.



Accès à la finance climat et biodiversité

Soucieuse de lever les obstacles à l'accès des pays francophones aux financements climat et biodiversité, l'OIF a intensifié son action en matière de finance durable. En partenariat avec l'OCDE, elle a conduit une étude sur les déterminants de l'accès aux financements internationaux, pour orienter utilement les stratégies de mobilisation des ressources des États membres.

Parallèlement, 12 ateliers ont formé plus de 750 acteurs à la structuration de projets conformément aux exigences des bailleurs. Ces efforts ont contribué à la constitution d'un portefeuille de 35 projets bancables, représentant plus de 400 millions de dollars, ainsi qu'à la mobilisation de plus de 3,5 millions d'euros de contributions additionnelles. En 2026, le lancement du Portail francophone finance durable a renforcé cette dynamique, en offrant un outil stratégique d'accès à l'information, aux opportunités et aux ressources.

En adéquation avec la stratégie d'ancrage territorial de ses actions, l'OIF a soutenu des initiatives de terrain à fort impact :

- Plus de 150 innovations ont été financées.
- 96 brevets d'invention ont été déposés.
- 114 projets socio-économiques portés par des jeunes ont bénéficié d'un accompagnement direct.
- Plus de 80 000 jeunes apprenants ont été formés dans les domaines clés de la transition écologique et de l'économie verte, illustrant la capacité de la Francophonie à relier compétences, innovation et employabilité.

Tourisme durable

Dans le même esprit, le projet *Destination Éco-Talents* a été déployé au Cambodge, au Viet Nam, aux Comores et au Cabo Verde, où quatre centres de formation, d'accompagnement entrepreneurial, de promotion des savoir-faire locaux et de mise en réseau ont permis l'émergence d'écosystèmes de tourisme durable.

DESTINATION ÉCO-TALENTS

- **54 circuits et destinations à fort potentiel touristique,** au bénéfice de 4 365 personnes (dont 2 784 femmes et 1 467 jeunes)
- **Création de 100 microentreprises** et d'une trentaine de groupes d'intérêts économiques
- **Formation de 400 jeunes et femmes** aux métiers du tourisme durable
- **Génération de 2 000 emplois** et stages
- **Renforcement de 225 formateurs**
- **Élaboration de 20 outils** et référentiels professionnels



Soutien à la transition écologique dans le Bassin du Congo

Dans le cadre de son engagement en faveur de la transition écologique, de l'emploi des jeunes et de l'entrepreneuriat, l'OIF a mis en œuvre un projet régional pour soutenir des initiatives environnementales dans le Bassin du Congo dans six pays d'Afrique centrale : Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine et République démocratique du Congo. Les jeunes et les femmes y sont les principaux acteurs de l'innovation environnementale à travers une approche intégrée combinant financement de l'innovation, renforcement des capacités, promotion de l'entrepreneuriat en agriculture durable et coopération régionale.

À ce jour, plus de 2,8 millions d'euros ont été directement investis au profit d'acteurs nationaux, publics et privés.

De 2024 à 2026, le projet a enregistré des résultats significatifs :

- **6 970 jeunes bénéficiaires** directs, dont 190 innovateurs, 380 agripreneurs et 6 400 jeunes formés aux pratiques durables en agriculture, dans les six pays du Bassin du Congo ;
- **Six référentiels de formation professionnelle** élaborés sur les métiers de l'agriculture durable et l'innovation, avec **360 jeunes formés** et accompagnés pour leur insertion sur le marché de l'emploi ;
- **55 solutions climatiques** développées dans les domaines de l'économie circulaire, de la gestion des déchets, de la biodiversité, des énergies renouvelables et de l'adaptation aux changements climatiques ;
- **500 emplois directs et 1 200 emplois indirects** générés au bénéfice des jeunes et des femmes ;



Jeunes entrepreneurs engagés dans l'innovation environnementale, accompagnés par l'OIF au Congo.

- **Six laboratoires vivants d'éco-innovations** en agriculture durable créés impliquant près de 3 000 maraîchers dans l'adoption de nouvelles pratiques résilientes au climat et améliorant la production agricole ;
- **Sept fermes pédagogiques scolaires intégrées à des cantines scolaires** pour sensibiliser près de 6 000 élèves à la protection de l'environnement et les familiariser à l'agriculture durable.

Une Initiative au service de l'environnement, de la santé et de l'économie

Le projet « cuisson propre », déployé en phase pilote en Mauritanie et en Côte d'Ivoire, contribue à la résilience et à l'autonomisation des femmes en zones rurales et péri-urbaines par la diffusion de technologies de cuisson propre.

Initiative CUISSON propre

Les premiers résultats sont positifs : plus de 1 500 ménages sont équipés en technologie de cuisson propre, près de 3 000 personnes sont sensibilisées et formées aux bénéfices de cette pratique, une cinquantaine d'emplois ont été générés et une trentaine d'artisans sont aujourd'hui capables de transmettre leur savoir-faire dans le domaine.

MATURITÉ ORGANISATIONNELLE

OPTIMISATION DES RESSOURCES ET DE LA GESTION

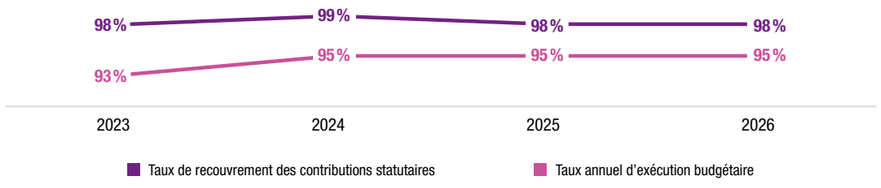
Dans le cadre de la mise en œuvre du budget quadriennal 2024-2027, la consolidation de la gouvernance administrative et financière est demeurée une priorité stratégique pour l'OIF.

Mobilisation et sécurisation des ressources

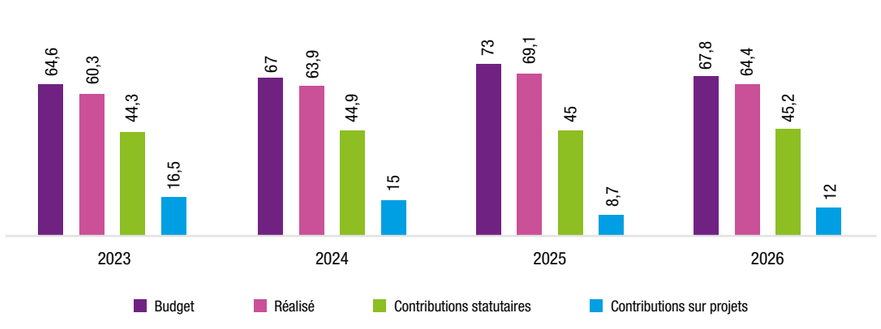
Sur la période 2024-2026, le taux de recouvrement des contributions statutaires a atteint un niveau proche de 98 %, renforçant significativement le socle de prévisibilité des ressources de l'Organisation. Cette performance témoigne de la qualité du dialogue avec les États et gouvernements et du renforcement des mécanismes de suivi financier.

En parallèle, la diversification des ressources de financement demeure une priorité avec des contributions volontaires et des contributions sur projet. De plus, l'OIF s'est inscrite dans une dynamique de création de valeur, par l'affectation de ses revenus de placement 2024 au Fonds « La Francophonie avec Elles », à hauteur de 1,8 million d'euros, renforçant ainsi la solidarité de la Francophonie envers les femmes.

Recouvrement des contributions statutaires et taux annuel d'exécution budgétaire



Évolution du budget, du réalisé et des contributions



Performance d'exécution budgétaire et de gestion financière

L'OIF a maintenu son taux d'exécution budgétaire à 95 % depuis 2024. Cette constance confirme l'efficacité des dispositifs de décentralisation programmatique et traduit une optimisation de l'allocation des ressources et un pilotage plus rigoureux des projets au bénéfice des populations francophones.

Au titre de la reddition des comptes, l'Organisation a rétabli des cycles de gestion fiables, caractérisés par une transparence dans les communications financières avec les États et gouvernements, des clôtures de comptes dans les délais et des états financiers certifiés sans réserve ces trois dernières années, sous le mandat de l'Auditrice externe de la Cour des comptes de Belgique.

Avancées en matière de développement durable

L'Organisation a renforcé ses procédures relatives au développement durable. Ainsi, le plan interne de développement durable « S'engager, agir et inspirer » affiche après 18 mois de déploiement un taux de réalisation de 55 %. Les mesures engagées ont permis une réduction de 40 % des émissions de CO_2, grâce à l'optimisation des déplacements, tandis que le siège de l'OIF à Paris est désormais entièrement alimenté en énergie électrique issue de sources renouvelables.

Politique de ressources humaines améliorée

• Décentralisation des ressources humaines

La campagne de mobilité du personnel lancée en 2023 a été consolidée en 2024 avec la nomination de 50 % des coordonnateurs de projets dans les unités de terrain.

En mars 2026, l'OIF se dote d'une politique de mobilité interne structurée, offrant un cadre clair, transparent et pérenne pour le développement des parcours professionnels.

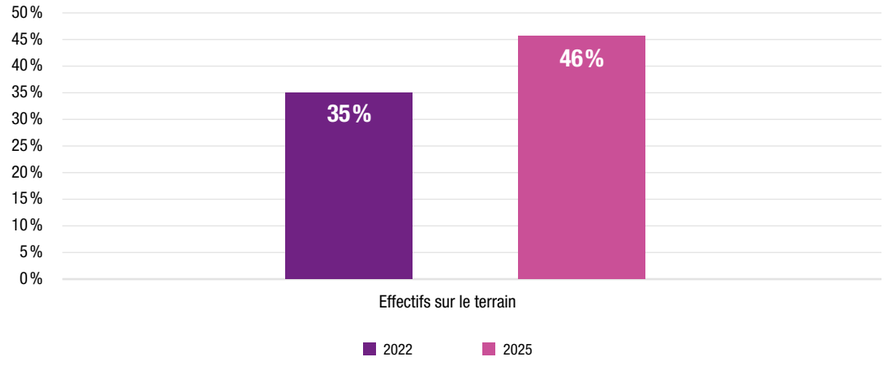
L'évolution de 11 % des effectifs sur le terrain témoigne de l'appropriation graduelle de la décentralisation par le personnel de l'Organisation.

Ces avancées présagent que l'objectif fixé à 50 % de ressources humaines déployées sur le terrain, à l'horizon 2027, pourrait se réaliser.

• Performance consolidée

Un nouveau système de gestion de la performance du personnel est déployé depuis 2025, intégrant des entretiens de développement et des revues de talents. Flexible et modernisé, ce dispositif permet de renforcer la performance collective tout en favorisant le développement et l'épanouissement professionnels des agents. Une politique de formation solide (2024-2027), visant à comprendre et à maîtriser l'environnement de l'Organisation, à renforcer la culture

Évolution de la proportion d'agents affectés dans les Représentations extérieures et autres Unités administratives entre 2022 et 2025



managériale, à accompagner la mise en œuvre de la programmation et à développer une expertise-métier, a été mise en œuvre. Entre 2024 et 2025, plus d'une centaine d'agents a obtenu une certification internationale, notamment en gestion et conception de projets, suivi-évaluation, évaluation d'impact et gestion financière des projets.

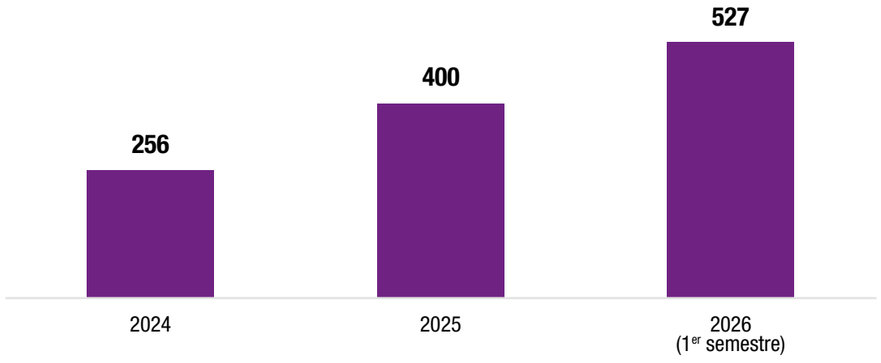
• Attractivité accrue

La révision du système de rémunération de l'OIF et l'actualisation des barèmes de traitement à la suite de la 132e session du Conseil permanent de la Francophonie (CPF) (Kigali, 2025) ont renforcé l'équité salariale entre les membres du personnel et les différents lieux d'affectation tout en préservant l'équilibre financier de l'Organisation.

• Statut du personnel révisé

L'adoption par le CPF du 18 novembre 2025 du Statut du personnel actualisé, 15 ans après la dernière révision d'envergure de ce texte, a été une étape essentielle dans l'amélioration de la gestion des ressources humaines. Le Statut actualisé et enrichi des expériences tirées de la gestion des contentieux a amélioré significativement la sécurité juridique de l'Organisation, qui n'a enregistré aucun nouveau contentieux depuis.

Évolution de la moyenne de l'attractivité par poste publié



MODERNISATION DU CONTRÔLE INTERNE

Au cours de la période 2024-2026, l'OIF a engagé des réformes structurelles significatives visant à renforcer sa gouvernance éthique, moderniser ses dispositifs de contrôle interne et ancrer durablement son modèle décentralisé.

Le Comité d'audit a été élargi en un Comité d'audit et d'éthique, avec l'intégration de personnalités indépendantes de haut niveau et une approche plus intégrée et cohérente du pilotage stratégique de la gouvernance de l'OIF.

La révision de la Charte de l'audit interne a permis d'intégrer les nouvelles normes internationales et de consacrer le rôle renforcé de la Direction de l'audit interne sur les enjeux de fraude et d'éthique. Des évaluations indépendantes de certains projets ont renforcé la capacité de l'OIF à capitaliser sur les enseignements de ses actions et à éclairer ses prises de décision stratégiques.

Pour améliorer la transparence et la reddition des comptes dans l'allocation de ses fonds, l'OIF a renforcé son dispositif de gouvernance financière des protocoles d'accord de subvention, par la mise en place d'un registre interne de surveillance des bénéficiaires défaillants et d'une plateforme recensant les entités sous sanctions.

Parallèlement, la Politique de prévention et de lutte contre la fraude a été révisée pour s'aligner sur les standards internationaux en vigueur, consolidant le cadre normatif de l'Organisation.





VISIBILITÉ ET COMMUNICATION

Entre 2024 et 2026, l'OIF a déployé une diplomatie culturelle ambitieuse au service du rayonnement et de la visibilité de la Francophonie sur la scène internationale.

Dans ce cadre, l'Organisation a ouvert en 2024, au sein de son siège parisien, un studio moderne dédié à la création et à la production de contenus. L'année suivante, elle a complété ce dispositif par l'inauguration d'un nouvel espace permanent d'exposition et d'accueil. Celui-ci a vocation à ouvrir progressivement davantage les portes de l'OIF au grand public parisien et à faire du studio un lieu non seulement de création, mais aussi de rencontre et de valorisation des cultures francophones.





La Journée internationale de la Francophonie

En mars 2025, plaçant la jeunesse au centre des célébrations de la Journée internationale de la Francophonie, l'OIF a accueilli à son siège des jeunes francophones, pour une journée de débats autour de « L'éducation, socle d'une citoyenneté éclairée à l'ère des mutations technologiques », retransmise sur sa chaîne YouTube avec plus de 3 000 vues. Un débat intergénérationnel consacré à l'impact des nouvelles technologies sur l'éducation et la citoyenneté a placé les nouvelles technologies, dont l'IA, au centre des discussions.

En mars 2026, animée par la même priorité, l'OIF reçoit de jeunes francophones pour une journée placée sous le titre de : « Génération Paix ? », en écho au thème du 20e Sommet de la Francophonie.

Le débat a mis en avant le pouvoir transformateur de la jeunesse et de son engagement à la fois politique, sociétal, mais également économique. De nombreux témoignages (Cambodge, Guinée, Madagascar et Moldavie) ont souligné le rôle déterminant et innovant de la jeunesse comme acteur du changement positif des sociétés.



SOIRÉE FRANCOPHONE

En français s'il vous plaît !







Les soirées francophones « En français, s'il vous plaît ! »

Espaces privilégiés de valorisation de la diversité culturelle et linguistique de la Francophonie, les soirées francophones continuent d'être des rendez-vous culturels et diplomatiques incontournables. Organisées à Addis-Abeba, en marge du Sommet de l'Union africaine (février 2025), à Osaka à l'occasion de l'Exposition universelle (juillet 2025) et à New York en marge des 80e et 81e Assemblées générales des Nations unies, les quatre dernières éditions ont confirmé la capacité de la Francophonie à fédérer les communautés internationales autour de la langue française.

Les conversations francophones

Véritables espaces de dialogues sur les grands enjeux contemporains, les Conversations francophones, diffusées en direct sur les plateformes numériques de l'OIF, continuent de renforcer le rôle de l'Organisation comme espace de réflexion et de débat de haut niveau.

En juin 2026, une Conversation francophone a réuni autour de la Secrétaire générale les ministres de la Culture de Côte d'Ivoire et du Québec ainsi que des experts et acteurs de terrain. Organisée dans le prolongement de la cinquième Conférence des ministres de la Culture de la Francophonie, tenue à Québec, en mai 2025, cette conversation a permis de revenir sur les enjeux de l'IA et de la découvrabilité, d'explorer les opportunités qu'elles offrent aux créateurs francophones et d'identifier des pistes d'action concrètes pour renforcer la visibilité et la mise en valeur des contenus culturels francophones en ligne.







LES ACTEURS DE LA CHARTE DE LA FRANCOPHONIE

L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)

Statut	Assemblée consultative de la Francophonie Association de droit français
Date de création	1967
Siège	Paris, France
Membres	**100** parlements et organisations interparlementaires
Responsables	**Présidente :** Mme Nathalie Roy, Présidente de l'Assemblée nationale de Québec **Secrétaire générale :** Mme Amélia LAKRAFI, députée (France)
Faits et activités emblématiques 2024-2026	L'APF participe à la mise en place et au renforcement des institutions démocratiques dans l'espace francophone. Elle organise des missions de bons offices et participe aux missions d'observation électorale de la Francophonie. Avec l'appui de l'OIF, elle conduit également de nombreuses actions de coopération au profit des parlementaires et de leurs administrations. **Démocratie :** • Accompagnement et soutien des parlementaires et des populations ; • Adoption d'une résolution sur l'éthique et la déontologie des parlementaires face à la désinformation (2026) ; • Élaboration et adoption d'un corpus législatif sur la protection des lanceurs d'alerte (2025) ; • Adoption d'une résolution sur le rôle des médias publics dans la désinformation et la restructuration des médias (2025). **Jeunesse :** • Tenue du Parlement francophone des jeunes à Yaoundé (juillet 2026) avec 65 jeunes de 31 sections et d'organisations partenaires et à Port-Louis (décembre 2025) avec 30 jeunes de cinq sections ; • Adoption d'une résolution sur l'inclusion en milieu scolaire des élèves ayant des besoins particuliers (juillet 2025). **Réseau des femmes parlementaires :** • Adoption d'une déclaration en faveur du renforcement d'une diplomatie parlementaire féministe (2026) ; • Participation à la 70e Commission de la condition de la femme des Nations unies (mars 2026) ; • Adoption d'une résolution sur la protection des droits des femmes et des filles contre les violences sexuelles lors de conflits armés (juillet 2025). **Économie et développement durable :** • Organisation d'un Forum législatif sur le climat des affaires dans l'espace francophone, à Paris (2026) ; • Élaboration et adoption d'un corpus législatif sur la lutte contre la pollution plastique (juillet 2026) ; • Adoption d'une résolution sur la protection des océans dans l'espace francophone (juillet 2025). **Résolutions adoptées sur :** • Le respect de l'intégrité territoriale du royaume du Cambodge (2026) ; la pleine solidarité de l'APF avec le peuple libanais (2026) ; la restitution des biens culturels spoliés durant la colonisation (juillet 2025).

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE (AUF)

Statut	Opérateur de la Francophonie pour l'enseignement supérieur et la recherche depuis 1989 Association de droit québécois
Date de création	1961
Siège et implantations	**Siège administratif :** Montréal (Service central 1) **Siège du Rectorat :** Paris (Service central 2) **Sièges régionaux :** 10 régions administratives (Beyrouth, Bruxelles, Bucarest, Dakar, Hanoï, Madagascar, Montréal, Port-au-Prince, Rabat et Yaoundé)
Membres	**1 100 établissements membres** (Universités et centres de recherche) issus de **120 pays**
Responsables	**Président (Conseil d'administration) :** M. Alioune Badara KANDJI **Recteur (Direction générale exécutive) :** M. Slim KHALBOUS
Faits et activités emblématiques 2024-2026	**Stratégie :** renouvellement Adoption de la nouvelle stratégie quadriennale de l'AUF 2026-2029. Principe : approche standard adaptée autour de la Francophonie éducative, universitaire et scientifique, politiquement portée par le Manifeste de la diplomatie scientifique francophone signé par 45 gouvernements. **Cinq axes leviers d'action prioritaires :** 1. Transformation numérique et IA générative ; 2. Employabilité de la jeunesse et engagement citoyen ; 3. Diplomatie scientifique et gouvernance universitaire ; 4. Encadrement pédagogique et innovation inclusive ; 5. Valorisation de la recherche à impact et développement durable. **Assise juridique :** renforcement *Statuts de l'AUF :* dernière réforme lors de l'AG (2025) *Statuts des instances :* pour toutes les instances et tous les organes consultatifs de l'AUF (Conseil d'administration, Conseil scientifique, Conseil des réseaux, Conseil économique et social) ont été adoptés un règlement intérieur, une charte et une déclaration de conflits d'intérêts. Présence juridique à l'international : l'AUF a signé à ce jour 60 conventions ministérielles et accords de siège et 45 accords d'hébergement. **Financement :** gestion de crise et politique de relance L'année 2025 a été marquée par une baisse soudaine et conséquente des contributions gouvernementales de plus de 45 %. Ainsi, la gestion de crise a consisté en : un arrêt des projets sur fonds propres, de nombreux licenciements, la fermeture de certaines implantations. Le plan de relance a été engagé dès la rationalisation effective avec une restructuration totale de l'organisation. Pour en savoir plus : **www.auf.org**

TV5MONDE

Statut	Opérateur de la Francophonie depuis 1991
Date de création	1984
Siège	Paris, France
Membres	**6 États et gouvernements** (France, Suisse, Canada, Québec, Fédération Wallonie-Bruxelles et Monaco)
Responsables	**Présidente du conseil d'administration :** Mme Delphine ERNOTTE CUNCI **Présidente-directrice générale :** Mme Kim YOUNES
Faits et activités emblématiques 2024-2026	Premier réseau mondial de télévision généraliste francophone, TV5MONDE s'est engagé depuis 2025 dans un nouveau plan stratégique quadriennal qui repose sur : **1. La modernisation** avec un nouvel habillage visuel et sonore des antennes valorisant la diversité francophone, un nouveau plateau pour les journaux d'information aux meilleurs standards internationaux, et la refonte de la plateforme de streaming TV5MONDE+ pour en faire la porte d'entrée unique de toute l'offre vidéo. **2. L'impact** par la création de nouvelles émissions dédiées à la francophonie économique avec *Les Nouveaux Boss* et *Parlons Eco*, la francophonie culturelle avec *La Grande Galerie Francophone*, la lutte contre la désinformation avec *À Vrai Dire* et la condition féminine avec *Pionnières*, ainsi que du média en ligne *C'CARRÉ* dédié aux jeunes francophones. **3. Le développement,** avec de nouveaux accords internationaux de distribution et un investissement accru dans les nouvelles technologies : création des 3 chaînes FAST TV5MONDE Info, TV5MONDE Chefs et TV5MONDE Voyage et ajout du sous-titrage en kiswahili et en lingala sur TV5MONDE+ grâce à une solution innovante basée sur l'IA. TV5MONDE a poursuivi son offre gratuite d'enseignement et d'apprentissage du français TV5MONDE EDU, qui bénéficie à plus de 200 000 apprenants par an, avec le soutien de l'OIF, sur des parcours généralistes et thématiques dédiés aux diplomates, entrepreneurs et personnes migrantes. **Des résultats positifs :** • Les chaînes linéaires sont désormais disponibles dans +432 millions de foyers ; • L'audience numérique a été multipliée par 3,4 pour atteindre plus de 136 millions de vidéos vues mensuelles ; • La première saison de l'émission *Les Nouveaux Boss* a totalisé 100 millions de vidéos vues. TV5MONDE a initié, à la demande de ses bailleurs, un élargissement de sa gouvernance à des États africains membres de l'OIF. À ce jour, le Maroc et la Côte d'Ivoire ont formalisé leur demande d'adhésion.

UNIVERSITÉ SENGHOR À ALEXANDRIE

Statut	Opérateur de la Francophonie depuis 1989 Organisation à vocation internationale bénéficiant d'un accord de siège avec l'Égypte et dont la gouvernance (Assemblée générale et conseil d'administration) est assurée par une association internationale de droit belge
Date de création	1989. Ouverture en 1990
Siège	Borg El Arab, Gouvernorat d'Alexandrie, Égypte
Responsables	**Président du conseil d'administration :** Pr Hany HELAL **Recteur :** Pr Jean-Marc LAVEST
Faits et activités emblématiques 2024-2026	Université internationale de langue française au service du développement africain, l'Université Senghor à Alexandrie propose des formations diplômantes et certifiantes sur son campus d'Alexandrie, en ligne, ainsi que des masters délocalisés dans 17 pays au sein du réseau des Campus Senghor, qui regroupe 55 institutions partenaires. **Organisation interne et développement** L'Université s'est installée dans son nouveau campus, d'une capacité d'accueil et d'hébergement de 400 étudiants. De nouveaux services et une réorganisation interne ont été mis en place pour assurer le fonctionnement de cette infrastructure, inaugurée le 9 mai 2026. Une nouvelle organisation des admissions permettra le doublement des effectifs des promotions chaque année à compter de septembre 2026. **Activités de formation et de recherche** En plus des partenariats avec l'OIF et les opérateurs de la Francophonie, des partenariats avec : • L'Agence française de Développement pour la poursuite des formations intensives dans les industries culturelles et créatives et dans la transformation des organisations ; • L'École nationale d'administration publique du Québec dans le cadre du double diplôme en gouvernance et management public et de la création, en cours, d'une chaire sur la bonne gouvernance ; • L'Université du Luxembourg pour la mise en place d'un double diplôme en études parlementaires **Les formations certifiantes autofinancées** ont atteint une audience annuelle de plus de 1 000 auditeurs, confirmant leur rôle de vecteur essentiel de l'impact de l'Université sur le développement africain. **La classe diplomatique** a connu sa 5e édition. Le Réseau des diplomates francophones (RéDIF), issu des auditeurs de cette classe, a adopté ses statuts et élu son premier bureau en 2026. **L'école doctorale** a accueilli sa 4e cohorte d'étudiants. Le programme d'entrepreneuriat a été consolidé par la création du statut d'étudiant-entrepreneur et par la mise en place d'un fonds de soutien à l'entrepreneuriat. Enfin, **une campagne de levée de fonds** a été élaborée en vue d'élargir et de diversifier les sources de financement de l'Université. Pour en savoir plus : **https://usenghor-francophonie.org**

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MAIRES FRANCOPHONES (AIMF)

Statut	Opérateur de la Francophonie depuis 1995 Association de droit français
Date de création	1979
Siège	Paris, France
Membres	L'AIMF compte **350 villes, capitales, métropoles et associations collectivités territoriales membres dans 57 pays,** représentant plus de 250 millions d'habitants
Responsables	**Présidente par intérim :** Fatimetou Abdel Malick **Délégué général :** M. Frédéric VALLIER
Faits et activités emblématiques 2025-2026	Opérateur de la Francophonie pour la coopération entre les territoires, l'AIMF est à la fois un espace d'échanges et de dialogue entre les Maires francophones, et le lieu d'une solidarité concrète entre les villes.

Un engagement renforcé

Face aux tensions et à la tentation du repli sur soi, les Maires ont répondu par un engagement fort en faveur de la coopération internationale et du dialogue dans l'espace francophone. Plus de 500 Maires se sont retrouvés lors du Congrès de Hué, au Viet Nam (2025), et déjà 600 participants sont attendus pour celui de Casablanca (2026). La coopération entre les villes francophones continue de se développer et les nouveaux accords de partenariat signés sont nombreux.

Un soutien déterminant aux projets des villes

Le Fonds de coopération de l'AIMF a financé :

- 35 projets structurants dans 32 villes de 24 pays ;
- Un engagement financier de l'AIMF de 5,8 M€ et un investissement total de plus de 14 M€ dans les territoires francophones ;
- Plus de 26 millions d'habitantes et d'habitants en ont bénéficié.

Parmi les plus emblématiques : le programme Femmes et énergie durable au Cameroun, le Projet communautaire d'Accès à l'eau et à l'assainissement à Nouakchott, la construction du premier centre de santé intégré pour les femmes victimes de violences de la Ville d'Antananarivo, la construction des stations de traitement des boues de vidange de Phnom Penh et Siem Reap…

Solidarité aux villes en situation de crise

L'espace francophone est traversé par des crises qui affectent directement les citoyens. L'AIMF a été à leurs côtés :

- Aide à la reconstruction du Liban et lancement d'une initiative de collecte de fonds ;
- Lancement de l'Initiative de l'AIMF pour la Paix, la sécurité et le développement local au Sahel et dans les pays frontaliers avec l'appui à quatre programmes transfrontaliers ;
- Aide d'urgence à Mamoudzou (Mayotte) puis à Toamasina (Madagascar) dévastées par des cyclones.

Pour en savoir plus : **www.aimf.asso.fr**

CONFÉRENCE DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION DES ÉTATS ET GOUVERNEMENTS DE LA FRANCOPHONIE (CONFEMEN)

Statut	Conférence ministérielle permanente
Date de création	1960
Siège	Dakar, Sénégal
Membres	**43** États et gouvernements
Responsables	**Président en exercice :** Professeur Laurent Serge ETOUNDI NGOA, ministre de l'Éducation de base du Cameroun **Secrétaire général :** Professeur Abdel Rahamane BABA-MOUSSA
Faits et activités emblématiques 2025-2026	La CONFEMEN accompagne ses États et gouvernements membres dans la transformation de leurs systèmes éducatifs à travers le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC), créé en 1991, qui produit des données probantes et des analyses robustes. Le Programme d'appui au changement et à la transformation de l'éducation (PACTE), créé en 2022, en assure la traduction en politiques et en réformes.

PASEC2024 (lancé en 2025)

Une collecte de données en Afrique subsaharienne. Au-delà des acquis en lecture et en mathématiques, l'évaluation documente les conditions d'enseignement, les connaissances des enseignants et les inégalités qui traversent les systèmes :

- Elle est déployée dans 18 pays, dont 16 ont vu leurs données validées ;
- 364 000 répondants dans plus de 9 000 écoles ;
- Pour la 1re fois, elle couvre le début et la fin du primaire ainsi que la fin du collège, interroge les enseignants et les chefs d'établissement et donne la parole aux parents d'élèves.

Des capacités nationales renforcées :

- 31 jeunes chercheurs et cadres nationaux réunis dans la 1re école d'été internationale du PASEC ;
- 120 décideurs et partenaires ont participé au Forum international sur les premiers apprentissages ;
- 12 pays ont été accompagnés dans le renforcement de leurs dispositifs nationaux d'évaluation et 13 rapports diagnostiques publiés ;
- Un guide d'exploitation des résultats, orienté vers la remédiation contextualisée, a été élaboré.

Le lancement des résultats de PASEC2024 à Dakar, les 22 et 23 octobre 2026, associera un panel ministériel, « Du diagnostic à l'action », à des sessions thématiques sur le genre, le handicap et l'inclusion, les élèves réfugiés et déplacés internes, et la citoyenneté mondiale. Cet événement viendra alimenter les agendas nationaux, les plans de remédiation et le dialogue avec les partenaires à quatre ans de l'échéance de l'ODD 4.

PACTE

Du savoir à l'action :

- Près de 21 pays accompagnés en moins de cinq ans ;
- 13 pays voient leurs manuels scolaires évalués avec 230 évaluateurs formés ;
- 11 pays sont accompagnés par Imaginecole qui met à disposition plus de 4 000 ressources numériques et organise 10 webinaires en 2025 pour près de 2 000 participants.

LA 61e CONFERENCE MINISTERIELLE (Yaoundé en avril-mai 2026) a adopté les conclusions de l'évaluation du Plan stratégique 2022-2026 et les orientations du Plan 2027-2031. Consacrée à la valorisation de la profession enseignante, elle a mis en évidence la pénurie d'enseignants, les personnels insuffisamment formés, les difficultés d'affectation et de rétention en zone rurale. Les ministres y ont adopté des orientations en faveur de politiques enseignantes systémiques, de planification des besoins et d'adaptation au numérique.

CONFÉRENCE DES MINISTRES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE LA FRANCOPHONIE (CONFEJES)

Statut	Conférence ministérielle permanente
Date de création	1969
Siège	Dakar, Sénégal
Membres	**42** États et gouvernements
Responsables	**Président en exercice :** M. Mohamed Mehdi Bensaid (Royaume du Maroc) **Secrétaire générale :** Mme Louisette-Renée THOBI (Cameroun)
Faits et activités emblématiques 2024-2026	La CONFEJES a pour mandat de promouvoir la coopération multilatérale dans les domaines de la jeunesse, du sport et des loisirs au sein de l'espace francophone. De 2024 à 2026, plusieurs activités ont été réalisées dans le cadre de la programmation quadriennale 2024-2027. **Jeunesse :** • Consolidation du Programme de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes (PPEJ) à travers le financement de 357 projets, dont 201 portés par des jeunes femmes (56,30 %) ; le renforcement des capacités de 450 encadreurs et cadres de jeunesse et la formation de plus de 750 jeunes à l'entrepreneuriat ; • Premier salon des modèles de réussite du PPEJ à Dakar, avec la participation de 104 jeunes entrepreneurs des EGM ; • Promotion du leadership féminin, du volontariat, du bénévolat et de la citoyenneté ; • Mobilisation des jeunes autour des grands événements francophones et sportifs, notamment dans la perspective des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) Dakar 2026. **Sport :** • Poursuite du financement des projets « Femme Sport Santé » et « Sport Adapté » pour promouvoir la pratique du sport inclusif ; • Conférence internationale Femmes et Sports en Afrique à Dakar ; • Participation au Sommet mondial du Groupe de travail international sur les femmes et le sport à Birmingham ; • Formation des 500 officiels techniques pour renforcer la préparation du Sénégal aux JOJ Dakar 2026 ; • Renforcement des partenariats, notamment avec l'Université Senghor, pour une formation certifiante des cadres en gestion des infrastructures publiques et sportives ; • Dotation des établissements publics en matériel et équipement sportif destinés à l'enseignement de l'Éducation physique et sportive ; • Octroi de bourses pour la pratique sportive de haut niveau ; • Renforcement des capacités des Instituts de formation de Jeunesse, Sport et Loisirs.

LA CONFÉRENCE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES (COING)

La COING est l'instance qui organise la participation de la société civile à la vie institutionnelle de la Francophonie. Elle constitue un trait d'union indispensable entre les institutions francophones et les réalités du terrain, en portant la voix, l'expertise et les propositions des acteurs engagés au plus près des populations notamment dans les projets de l'OIF. Force de proposition et d'action collective, elle contribue à faire de la Francophonie une communauté vivante, participative et ancrée dans les besoins de ses citoyens.

COING

Statut	Instance qui rassemble et représente les OING et ONG accréditées auprès de la Francophonie
Date de création	1997
Siège	Paris, France
Membres	**127 ONG et OING** de l'espace francophone
Responsables	**Président :** Claude MUSAVYI (octobre 2025 à septembre 2026)
Faits et activités emblématiques 2024-2026	Entre 2024 et 2026, la COING a modernisé sa gouvernance et renforcé la participation de la société civile internationale aux grandes orientations francophones. Cette période a notamment été marquée par : **La modernisation du cadre institutionnel et de la gouvernance :** • Adoption à la 46e CMF de Kigali de nouvelles directives régissant les relations entre la Francophonie et les OING et ONG accréditées ; • Adoption le 4 juin 2026, à la majorité absolue, d'un nouveau règlement intérieur destiné à renforcer la participation, la transparence, la collégialité, la stabilité de la gouvernance et la redevabilité. **La célébration des vingt ans de la COING dans la Charte** Le 20e anniversaire de l'inscription de la COING dans la Charte de la Francophonie, célébré en 2025, pérennise un acte politique fondateur : celui de reconnaître que la Francophonie appartient aux États et aux gouvernements, mais également aux peuples, aux citoyens et aux organisations qui agissent quotidiennement sur le terrain. **D'une logique déclarative à une COING active** La COING a porté plusieurs initiatives concrètes inscrites dans des dynamiques opérationnelles, partenariales et porteuses d'impact : • Un appel à la mise en place d'un partenariat francophone pluri-acteurs pour soutenir les innovations collaboratives portées par les jeunes et favoriser la mobilité des talents ; • Un plaidoyer pour une éducation humaniste et coconstruite avec les jeunes ; • Un plaidoyer pour une déclinaison citoyenne et territoriale du Pacte pour la Prospérité, les Peuples et la Planète (Pacte 4P) dans l'espace francophone ; • Des partenariats en cours de développement visant à accroître la visibilité, la découvrabilité et le rayonnement, dans l'espace numérique mondial, des initiatives, des expertises et des talents de la société civile francophone.

ANNEXE

ACRONYMES ET SIGLES

AFCNDH	Association francophone des commissions nationales des droits de l'Homme
AIMF	Association internationale des maires francophones
ALECSO	Organisation arabe pour l'éducation, la culture et la science (Ligue arabe)
APF	Assemblée parlementaire de la Francophonie
AUDA-NEPAD	Agence de développement de l'Union africaine – Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
AUF	Agence universitaire de la Francophonie
B2B	Business to business
CADHP	Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples
CAP Innovation	Création, accompagnement, propulsion
CARICOM	Communauté des Caraïbes
CCF	Commission de la condition de la femme
CdP	Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CIJF	Comité international des Jeux de la Francophonie
CLAC	Centres de lecture et d'animation culturelle
CLOM	Cours en ligne ouvert et massif
CMCF	Conférence des ministres de la Culture de la Francophonie
CMF	Conférence ministérielle de la Francophonie
CNJF	Comité national des Jeux de la Francophonie
CO_2	Dioxyde de carbone
COING	Conférence des organisations internationales non gouvernementales
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
CONFEJES	Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie
CONFEMEN	Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie
CPF	Conseil permanent de la Francophonie
CPI	Cour pénale internationale
CREF	Centres régionaux francophones pour l'enseignement du français
CREFA	Centre régional francophone pour l'Afrique
CREFAP	Centre régional francophone pour l'Asie-Pacifique
CREFECO	Centre régional francophone pour l'Europe centrale et orientale
D-CLIC	D-CLIC, formez-vous au numérique
DEAF	Direction de l'enseignement et de l'apprentissage du français
EAC	Communauté d'Afrique de l'Est
EFH	Égalité femmes-hommes
EFTP	Enseignement et formation techniques et professionnels
EGM	États et gouvernements membres
ÉLAN	École et langues nationales
ELFE	Espace du livre francophone
EPU	Examen périodique universel
ESAV	École supérieure des arts visuels de Marrakech
FAME	Femmes, Arts, Musique et entrepreneuriat
FEJA	Forum des éditeurs jeunesse d'Afrique
FESPACO	Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou
FESPAM	Festival panafricain de musique
FFGNIA	Forum francophone de la gouvernance du numérique et de l'intelligence artificielle

FLE	Français langue étrangère
FLP	Français langue professionnelle
FOS	Français sur objectifs spécifiques
FRANCOPOL	Réseau international francophone de formation policière
FRG	Force de répression des gangs
GAF	Groupe des ambassadeurs francophones
GENIA	Gouvernance équitable du numérique et de l'intelligence artificielle
GNF	Green Nations Foundation
IA	Intelligence artificielle
ICC	Industries culturelles et créatives
IFADEM	Initiative de formation à distance des maîtres
IFDD	Institut de la Francophonie pour le développement durable
IFEF	Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation
IFN	Initiatives francophones nationales
INDH	Institutions nationales des droits de l'Homme
JOJ	Jeux Olympiques de la Jeunesse
KIX	Centre de partage de connaissances et d'innovations
MASA	Marché des arts du spectacle d'Abidjan
MMAS	Mission multinationale d'appui à la sécurité
MOHEBS	Modèle harmonisé d'enseignement bilingue au Sénégal
NU	Nations unies
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODIL	Plateforme francophone des initiatives de lutte contre les désordres de l'information
OEA	Organisation des États américains
OIF	Organisation internationale de la Francophonie
OING	Organisations internationales non gouvernementales
OIR	Organisations internationales et régionales
OLF	Observatoire de la langue française
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisations non gouvernementales
ONU	Organisation des Nations unies
ONUN	Office des Nations unies à Nairobi
PACTE	Programme d'appui au changement et à la transformation de l'éducation
PASEC	Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN
PME	Petites et moyennes entreprises
PNH	Police nationale d'Haïti
PN-RAVEC	Programme national de recensement administratif à vocation d'état civil
PPEJ	Programme de promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes
RCA	République centrafricaine
RDC	République démocratique du Congo
RELIEFH	Ressources éducatives libres pour l'égalité femmes-hommes
RH	Ressources humaines
RIJF	Réseau international de la jeunesse de la Francophonie
RSF	Reporters sans frontières
SERA	Suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage
SIG	Système d'information géographique
STIM	Sciences, technologies, ingénierie et mathématiques
TV5MONDE	TV5MONDE, opérateur de la Francophonie
UA	Union africaine
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
USD	Dollar des États-Unis
VOIF	Volontaires de l'Organisation internationale de la Francophonie
ZLECAf	Zone de libre-échange continentale africaine

Remerciements

La Secrétaire générale remercie les agents de l'OIF ainsi que les acteurs de la Charte de la Francophonie pour leur contribution à ce rapport.

Ce rapport a été élaboré par le Cabinet de la Secrétaire générale et la Direction de la Communication.

Directeur de Cabinet : Hervé Barraquand
Directrice de la Communication : Oria K. Vande weghe

Édition : Direction de la Communication de la Francophonie (DCOM)
Graphisme et maquette : Gilbert Empeigne
Correction d'édition : Vérifaute

© Organisation internationale de la Francophonie
Paris, 2026, tous droits réservés.

ISBN : 978-92-9028-806-0

Imprimé en France en septembre 2026 par STIPA sur papier PEFC 10-31-1222 à l'aide d'encres végétales.





L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une institution fondée sur le partage d'une langue, le français, et de valeurs communes. Elle rassemble 90 États et gouvernements.

Le rapport sur la langue française dans le monde, publié en 2026, établit à 396 millions le nombre de locuteurs de français. Présente sur les cinq continents, l'OIF mène des actions politiques et de coopération dans les domaines prioritaires suivants : la langue française et la diversité culturelle et linguistique ; la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ; l'éducation et la formation ; le développement durable et la solidarité. Dans l'ensemble de ses actions, l'OIF accorde une attention particulière aux jeunes et aux femmes, ainsi qu'à l'accès aux technologies de l'information et de la communication.

La Secrétaire générale conduit l'action politique de la Francophonie, dont elle est la porte-parole et la représentante officielle au niveau international. Louise Mushikiwabo a été élue à ce poste lors du XVII[e] Sommet de la Francophonie, en octobre 2018, à Erevan (Arménie). Elle a été reconduite dans ses fonctions lors du XVIII[e] Sommet de la Francophonie, en novembre 2022, à Djerba (Tunisie).

53 ÉTATS ET GOUVERNEMENTS MEMBRES

Albanie • Andorre • Arménie • Belgique • Bénin • Bulgarie • Burundi • Cabo Verde • Cambodge • Cameroun • Canada • Canada–Nouveau-Brunswick • Canada–Québec • Centrafrique • Chypre • Comores • Congo • Congo (RD) • Côte d'Ivoire • Djibouti • Dominique • Égypte • France • Gabon • Ghana • Grèce • Guinée • Guinée-Bissau • Guinée équatoriale • Haïti • Laos • Liban • Luxembourg • Macédoine du Nord • Madagascar • Maroc • Maurice • Mauritanie • Moldavie • Monaco • Roumanie • Rwanda • Sainte-Lucie • Sao Tomé-et-Principe • Sénégal • Seychelles • Suisse • Tchad • Togo • Tunisie • Vanuatu • Viet Nam • Wallonie-Bruxelles (Fédération)

5 MEMBRES ASSOCIÉS

Émirats arabes unis • France–Nouvelle-Calédonie • Kosovo • Qatar • Serbie

32 OBSERVATEURS

Angola • Argentine • Autriche • Bosnie-Herzégovine • Canada–Nouvelle-Écosse • Canada–Ontario • Chili • Corée du Sud • Costa Rica • Croatie • Dominicaine (République) • Estonie • France–Polynésie française • Gambie • Géorgie • Hongrie • Irlande • Lettonie • Lituanie • Louisiane • Malte • Mexique • Monténégro • Mozambique • Pologne • Sarre (Land de) • Slovaquie • Slovénie • Tchèque (République) • Thaïlande • Ukraine • Uruguay

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE
19-21, avenue Bosquet, 75007 Paris – France
Tél. : +33 (0)1 44 37 33 00
@OIFrancophonie
www.francophonie.org

ORGANISATION INTERNATIONALE DE la francophonie